

Débat public

Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs

Du 17 avril au 25 septembre 2019

Compte rendu intégral

Réunion publique

Mercredi 25 septembre 2019 à Paris

SALLE/ADRESSE :	Hôtel de Roquelaure 244, Bd Saint-Germain 75007 Paris
PARTICIPANTS :	191 personnes
DÉBUT > FIN :	19 h 25 à 22 h 37 (durée du REC : 3 h 34)
QUESTIONS-RÉPONSES :	10 questions

En tribune

CNDP / CPDP

M^{me}	Chantal	JOUANNO	Présidente de la Commission nationale du débat public
M^{me}	Isabelle	HAREL- DUTIROU	Présidente de la Commission particulière du débat public
M.	Michel	BADRÉ	Membre de la Commission particulière du débat public
M^{me}	Isabelle	BARTHE	Membre de la Commission particulière du débat public
M^{me}	Catherine	LARRÈRE	Membre de la Commission particulière du débat public
M^{me}	Marie-Line	MEAUX	Garante Commission nationale du débat public
M.	Philippe	QUÉVREMONT	Membre de la Commission particulière du débat public
M^{me}	Juliette	ROHDE	Membre de la Commission particulière du débat public
M.	Antoine	TILLOY	Membre de la Commission particulière du débat public
M.	Jean-Michel	STIEVENARD	Garant Commission nationale du débat public
M.	Jean-Daniel	VAZELLE	Garant Commission nationale du débat public

Maîtrise d'ouvrage

M.	Laurent	MICHEL	Direction générale de l'Énergie et du Climat
M.	Jean-Luc	LACHAUME	ASN

Intervenants :

M.	Guillaume	BLAVETTE	France Nature Environnement
M.	Michel	GUÉRITTE	Président de La qualité de vie, Ville-sur-Terre
M.	Jean-Claude	DELALONDE	Ancli

M ^{me}	Soraya	THABET	Andra
M ^{me}	Laurence	PIKETTY	CEA
M ^{me}		DE MAYEUR	CGT
M.	Francis	COMBROUZE	CGT
M.	Olivier	GIRAUD	EDF
M.	Arnaud	SCHWARTZ	France Nature Environnement
M.	Bernard	LAPONCHE	Global Chance
M.	Yannick	ROUSSELET	Greenpeace
M.	Benoît	BETTINELLI	HCTISN
M.	Jean-Michel	ROMARY	Orano
M.	Yves	MARIGNAC	Wise-Paris
M.	Jean- Christophe	NIEL	IRSN

COMPTE RENDU DE RÉUNION :

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Mesdames et messieurs, c'est un grand honneur pour moi d'être aujourd'hui parmi vous, ici dans ce ministère que j'ai découvert qui est le siège du ministère, mais également le siège de la Commission nationale du débat public. Je suis très heureuse de vous retrouver, car un grand nombre d'entre vous sont des visages familiers après ces mois passés ensemble à parcourir la France pour obtenir ce débat sur le PNGMDR. La séance de ce soir est une séance de restitution de ces temps que nous avons vécus ensemble pour évoquer des sujets complexes, clivants. C'est également une soirée de clôture puisqu'à partir de ce soir, le débat sur le PNGMDR va s'arrêter. Cela signifiera pour nous, membres de la Commission particulière du débat, le moment du travail, de la rédaction du compte rendu. Cette réunion sera suivie d'une seconde à la fin du mois de novembre, ce qui correspondra à la date de remise de notre compte rendu et du bilan de la Commission nationale du débat public puisque vous le savez, lorsqu'un débat public est organisé, il doit donner lieu à la rédaction d'un compte rendu de la part de la Commission particulière et d'un bilan de la part de la Commission nationale du débat public.

Aujourd'hui, nous allons échanger sur nos impressions à chaud, sur ce qui vous a marqué ou au contraire a pu vous déplaire. Nous avons la joie d'accueillir M^{me} JOUANNO, la présidente de la Commission nationale du débat public et M^{me} POMPILI. Madame la ministre, merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui, c'est une marque d'attention qui nous touche beaucoup. Chantal, si tu souhaites commencer quelques propos introductifs.

M^{me} Chantal JOUANNO, présidente de la Commission nationale de débat public.

Bonjour à tous et à toutes, merci Isabelle. Je ne dirai que quelques mots. Merci, Barbara pour ta présence, quelques mots qui sont des mots de remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce débat que vous soyez opposants, associations, experts, syndicats, entreprises, administration. Vous avez tous contribué à ce débat, par votre parole et par votre liberté de parole. J'ai quand même un remerciement tout particulier pour cette Commission particulière. Vous imaginez bien que le jour où nous avons été saisis de ce dossier, quelques gouttes de sueur ont perlé sur notre front. Nous nous sommes dit « mener un débat public à terme sur cette question relèvera quand même de l'exploit ». Jamais, depuis 2006, on a réussi à débattre dans une arène publique de cette question. Jamais. On l'a fait dans des enceintes fermées, sur invitation, mais jamais dans une enceinte publique. Nous devons cette réussite à la Commission particulière, à Isabelle qui n'a vraiment pas ménagé son temps. J'imagine que quand tu as accepté cette mission, tu t'es dit « merveilleux ! formidable ! ». Conduire un débat de cette ampleur est un investissement qui est physique.

Toutes les personnes qui t'entourent, qui sont toutes là, qui sont un peu éparpillées parce que cela fait partie de nos règles, nous ne nous mettons pas devant, nous essayons de nous éparpiller dans une salle et de nous mettre au milieu des personnes. Je vois Juliette ROHDE, je vois Isabelle BARTHE, je vois Jean-Daniel VAZELLE, Marie-Line MEAUX, Michel BADRÉ qui a fait un travail énorme autour de la clarification des controverses, M. STIEVENARD qui est le grand expert de Cigéo, Catherine LARRÈRE, Philippe QUÉVREMONT et M. TILLOY. Je crois qu'il me manque Pierre-Yves GUIHENEUF qui n'a pas pu être parmi nous et toutes les personnes du secrétariat général qui sont les personnes de l'ombre : Éric BONTÉ, Juliette et Éléonore. D'autres personnes pourraient être citées. Ce sont des personnes qui méritent vraiment des applaudissements pour avoir réussi à construire cet échange, ce dialogue. Toutes ces personnes sont allées sur le terrain depuis plus d'un an parce que c'est vrai que le débat n'est pas né dans des conditions extrêmement faciles.

Applaudissements.

J'espère que vos applaudissements seront encore plus nourris à la fin de la réunion. Ce débat n'est pas né dans des conditions faciles. Je n'en dirai pas plus, mes chaleureuses félicitations pour avoir mené à bien cette opération, d'avoir su dialoguer, tendre la main en permanence. C'est bien notre rôle de tendre la main en permanence et d'être à l'écoute de tous. Merci beaucoup.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Madame POMPILI, si vous voulez venir dire quelques mots.

M^{me} Barbara POMPILI, députée, présidente de la Commission du développement durable

Merci beaucoup, bonsoir à tous. Je ne vais pas intervenir longtemps. Il ne faut jamais dire cela, parce que quand on le dit, on intervient longtemps. Je suis très heureuse d'être là ce soir, d'autant plus heureuse que je suis très frustrée parce que je n'ai pas pu assister au débat alors que c'était un débat que j'attendais avec beaucoup d'impatience. Malheureusement, quand on est présidente d'une commission et qu'on a une loi sur les mobilités avec 3 000 amendements, on est obligé de travailler sur cette loi.

Je vais d'abord m'associer aux remerciements de Chantal JOUANNO sur la préparation de ce débat avec Isabelle HAREL-DUTIROU qui a fait un travail extraordinaire. Pourquoi sais-je qu'elle a fait ce travail extraordinaire ? Parce que dès le débat a été annoncé, j'ai vu qu'elle avait commencé à essayer d'appeler toutes les personnes qui pouvaient être un peu référentes sur le sujet pour se renseigner, pour essayer de voir comment organiser le mieux possible cette concertation et aussi pour la documenter le mieux possible. Je me souviens que vous m'avez appelée il y a des mois puisque je sortais de la Commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité nucléaire pour me demander si j'avais des éléments documentaires intéressants à mettre au débat au-delà de mon propre rapport. Elle m'a demandé des conseils, je sais qu'elle les a suivis, notamment sur le fait de saisir l'IRSN sur des travaux qu'ils n'avaient pas complètement finis pour la Commission d'enquête et qu'ils ont pu continuer. Je les salue d'ailleurs parce que vous avez fait un travail excellent, comme d'habitude.

Quand j'ai vu à quel point ce travail de préparation était fait sérieusement, que les équipes avaient vraiment envie de créer ce débat, je me suis dit que ça sentait bon dans un moment où nous avons besoin sur ces sujets-là de faire de la transparence, de faire de la concertation parce que ce débat arrive à un moment un peu crucial : le PNGMDR doit être renouvelé, mais des questions viennent aussi à la suite de la PPE, par exemple, parce que des orientations ont été décidées dans la PPE sur le nucléaire, sur la réduction de la part du nucléaire, sur la gestion des déchets du coup qui vont venir avec. Des changements arrivent aujourd'hui dans la recherche notamment sur les réacteurs comme Astrid qui pose des questions : quid de certaines matières qui aujourd'hui peuvent être requalifiées comme déchets ? Quid de Cigéo ?

Nous sentions qu'il y avait ce besoin à un moment de mettre ces questions sur la table et de pouvoir en parler tous ensemble sans que quelques sachants disent qu'eux savent et expliquent comment cela marche. Non, le sujet du nucléaire et le sujet des déchets concerneront des générations après nous. Je n'ose pas compter le nombre de générations qui seront concernées après nous, des dizaines de milliers de générations. Il est donc normal que dans une démocratie, les citoyens, les associations, les chefs d'entreprise s'en saisissent. Je remercie beaucoup la Commission nationale du débat public d'avoir mis en place ce débat dont les retours que j'ai du terrain sont positifs. Ce fut parfois un peu sportif, mais ce n'est pas grave, l'important est de nous parler.

Après arrive la suite. Après la partie de terrain, c'est le moment de rédaction des conclusions, tout ce travail dont vous nous avez parlé. Quand vous aurez synthétisé ce retour de terrain, fin novembre, comment la décision publique s'en saisira-t-elle ? Je serai extrêmement attentive et vigilante à cette question parce que concerter, c'est bien, mais concerter pour concerter est un peu limité, chacun pourra en convenir.

En tant que parlementaire, en tant que présidente de la Commission du développement durable et en tant que rapporteure de la fameuse Commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires de l'année passée, vous pouvez compter sur ma vigilance, sur le fait que les conclusions de la Commission d'enquête doivent donner lieu à des suites et que les conclusions du débat public doivent donner lieu à des suites. Je pèse mes mots, on ne peut engager autant de générations entre 4 murs, à 3 décideurs. Je vous remercie beaucoup, j'ai hâte d'entendre la suite.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Aujourd'hui est le terme de ce débat. Cinq mois de débat marqués par 27 rencontres dans toute la France, de Gravelines à Marcoule, de Cherbourg à Strasbourg. Tu l'as dit, Chantal, il n'était pas du tout certain que ce débat puisse se tenir. Les difficultés rencontrées par le passé, notamment lors du

débat de 2013, le caractère toujours sensible, pour ne pas dire autre chose, du sujet, le contexte social inédit que nous avons connu du mouvement des Gilets jaunes et de la fin du Grand débat national, tout ne pouvait que nous conduire à la plus grande prudence et à la plus grande humilité dans la conduite de notre projet.

Pourtant, aujourd'hui, tout n'est pas parfait, mais je crois que nous pouvons dire que le débat a eu lieu. Certes, nous le verrons, il y a eu des moments difficiles, il y a des imperfections, nous ne les cacherons pas. Il y a eu des échanges de très grande qualité et parfois, régulièrement, il est arrivé qu'on dépasse les postures et qu'on arrive vraiment à échanger sereinement, et à développer des arguments extrêmement intéressants.

C'est vous tous ici présents qui avez fait vivre le débat. Je veux remercier vraiment toutes celles et tous ceux qui ont contribué à son bon déroulement. Mes pensées, bien sûr, vont d'abord aux membres de la Commission que tu as cités ; Pierre-Yves n'a pas pu être là aujourd'hui. Ces membres de la Commission ont fait preuve d'une ténacité, car un an et demi s'est écoulé depuis l'ouverture de la saisine de la Commission particulière. Les membres ont tenu bon, les mois ont passé. Ils ont continué à faire preuve d'une application physique, intellectuelle irréprochable pendant toutes ces séances qui parfois n'ont pas été faciles parce que nous ne sommes pas forcément habitués, les uns ou les autres à avoir des réunions parfois difficiles comme cela a été le cas. Je tiens donc à remercier les membres parce que sans eux, je n'aurais pas été très loin. Mes pensées vont à vous.

Mes pensées vont aux garants de Cigéo de la concertation postdébat Cigéo. La Commission nationale a souhaité qu'un travail soit mené conjointement avec les garants de la concertation postCigéo. Je crois que c'était un véritable atout que de les avoir auprès de nous. Nous avons fait en sorte que le travail, la réflexion que nous menions autour du PNGMDR soit étroitement associée à celle qui va se poursuivre sur le projet Cigéo et sur la concertation qui va continuer. Je ne peux que les remercier : non seulement ils m'ont apporté leurs connaissances du sujet, mais ils m'ont apporté leur amitié, leur aide, et leur aide a été très précieuse.

Je veux remercier mon secrétariat général – je sais, ça fait un peu comme aux Oscars. Je faillirais à tous mes devoirs et à tous mes sentiments si je ne remerciais pas mon secrétariat général : Éric BONTÉ, Juliette DEGARDIN, Éléonore BASSOP et Pierre LASRY. Vous savez, organiser un débat c'est facile d'avoir de belles idées, j'en ai tout le temps et nous en avons tous tout le temps. J'ai remarqué que nous avions tous de très bonnes idées. C'est facile de vouloir faire des débats, mais quand il s'agit concrètement de le mettre en œuvre, c'est une autre histoire. Un débat ne se construit pas comme cela. Aller dans des villes de France, trouver des salles, des lieux, organiser la sécurité, car vous n'imaginez pas la contrainte sécuritaire que nous avons eue pour tous ces débats. Nous avons fait en sorte qu'ils puissent se tenir et heureusement, personne ne s'est battu. C'étaient quand même des débats difficiles.

Il y avait donc d'énormes contraintes, des contraintes budgétaires, car même si nous avons eu un budget important, et j'en remercie les maîtres d'ouvrage, nous avons vraiment utilisé ce budget au maximum à tel point, je le répète, que je ne pourrai peut-être plus continuer à avoir mon secrétariat général jusqu'à la fin de ce débat, ce qui m'interpelle beaucoup. Je reviendrai vers vous sur ce sujet. Un débat public sans secrétaire général n'est pas un débat public.

Je les remercie donc très vivement, parce que sans eux, et j'ai moi aussi eu des moments de découragements, n'allez pas croire que c'était facile. Il y a des moments où je ne connaissais pas la matière, nous ne connaissions pas la matière, et il y avait des moments de découragement face à l'ampleur de la tâche et ils ont été là pour nous encourager, pour me reconforter, pour m'aplanir. Un grand merci à eux.

Merci aux prestataires, il faut penser à eux. Concrètement, le débat public, ce sont des salles, un site internet qui fonctionne, de la communication. Grâce à notre chargé de communication, nous avons pu avoir une couverture médiatique importante. Merci à vous tous.

Je veux remercier tout particulièrement les représentants des acteurs et d'abord les représentants des maîtres d'ouvrage. Je parle là d'abord de la DGEC et de l'ASN qui, comme nous l'avions souhaité, ont été systématiquement présents à toutes les réunions du débat. Toutes, pas une ne leur a échappé et pourtant je sais que vos effectifs n'étaient pas très nombreux et que vous preniez aussi en plus de votre temps de travail. Prendre le train, le soir après le travail, pour aller faire des réunions publiques

au fin fond de la France n'est pas forcément facile. Un très grand remerciement parce que vous vous êtes vraiment impliqués et vous avez vraiment joué le jeu.

Représentants des acteurs institutionnels, le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sûreté nucléaire, l'IRSN, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, vous nous avez accompagnés de façon fidèle, constante avec une immense disponibilité et une très grande compétence. Sans vous, sans votre expertise, sans doute, je n'aurai rien compris, nous n'aurions rien compris.

Représentants de l'Andra qui ont été là, toujours, l'Agence nationale des déchets radioactifs, les représentants des exploitants des installations nucléaires, je pense aux sociétés EDF, Orano au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives. Vous devez aussi être remerciés parce que vous avez été là tout le temps. Votre participation a été constante. Vous avez fait tous les efforts possibles pour présenter le fonctionnement de vos installations, pour expliquer les filières de gestion et pour échanger parfois avec des opposants pas commodes et dans des conditions, je le reconnais, difficiles, voire hostiles dans certains cas. Un grand merci.

Toutes les associations, vous le savez tous, n'ont pas répondu à nos sollicitations. Nous l'avons dit, nous respectons ce choix de certaines d'entre elles de ne pas avoir voulu intégrer le débat. Il y a des raisons à cela. Vous l'avez dit, madame la présidente, un débat c'est bien beau, mais encore faut-il qu'il soit entendu. Je m'en remets là à vous tous qui allez prendre des décisions ultérieurement : il faut que ce débat soit entendu. Peut-être que cela explique aussi l'attitude de certaines associations. Nous avons conscience que ce débat n'aurait pas pu avoir lieu s'il n'y avait pas eu certaines associations qui avaient travaillé avec nous. Je pense à France Nature Environnement, je pense à Greenpeace, je pense à Global Chance, je pense à l'Acro, je pense à Wise-Paris. Votre présence vigilante marquée par une vraie implication sur tous les sujets tout en gardant une distance qui était salutaire nous a permis de conduire des échanges contradictoires. La Commission salue la présence courageuse de ces associations, parce que nous savons que ce n'était pas forcément facile pour elles non plus. Nous savons qu'elles ne partagent pas toutes les orientations de politique nucléaire, loin s'en faut.

Un grand merci, enfin, à tous ceux qui se sont impliqués. Je ne pourrai pas les citer et vous m'excuserez si j'en oublie. Il y a d'abord l'Ancli, et les Cli qui sont véritablement les éléments moteurs de la gestion des matières et des déchets radioactifs sur le terrain, sur les territoires. Nous allons évoquer à nouveau la question de la territorialité parce qu'elle est déterminante. Merci, monsieur DELALONDE, pour votre aide précieuse. Monsieur LHEUREUX, vous nous avez toujours accompagnés fidèlement. Merci à l'AIEA, l'Agence internationale de l'énergie atomique, merci au président et au premier vice-président de l'Opecst qui nous ont reçus et accompagnés.

Merci à la Commission du développement durable qui nous a entendus et qui nous a toujours donné le meilleur accueil. Merci au Comité national d'évaluation qui nous a apporté des éléments précieux. À vous tous, vos travaux ont été une aide précieuse. Enfin, et surtout, sinon il n'y aurait pas de débat public, je remercie, et il y a quelques personnes dans cette salle, toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister aux rencontres du débat ou qui ont fait l'effort de donner un avis, voire d'aller sur le site du débat. La démarche des particuliers, des simples citoyens et mon propos n'est absolument pas péjoratif loin s'en faut, n'était pas évidente. C'est un sujet peu connu, scientifiquement complexe et très fortement clivant. Nous reviendrons sur la réalité de cette parole citoyenne qui a apporté des éléments précieux à notre réflexion, nous a montré combien ce sujet renvoyait très concrètement à une réalité, avec des questionnements très précis sur la protection de la santé des populations des salariés, la protection de l'environnement, l'implication des territoires, la sûreté, la sécurité, les investissements financiers. En même temps, au-delà de ces questions, il y avait toujours une réflexion beaucoup plus humaine, beaucoup plus profonde sur les questions éthiques et la question de savoir ce que notre société aujourd'hui fait et ce que nous laisserons aux générations futures.

Nous diffuserons les enseignements du débat le 25 novembre qui porteront sur le fond et sur la forme. D'ores et déjà, nous vous livrerons des premiers constats qui témoigneront, à notre sens, de l'importance que ce sujet a au sein de la société civile. Comme je vous l'ai dit, cette réunion de ce soir est une réunion de restitution, un peu un retour sur image à chaud de ce qui s'est passé. En tout cas, au nom de la Commission, je vous remercie tous très chaleureusement, vous nous avez beaucoup

aidés. Ce débat n'aurait pu se tenir si vous n'aviez pas accepté d'en être les acteurs. Un grand merci à vous tous.

Cette réunion va s'articuler autour de quelques temps un peu forts où nous alternerons des présentations et à chaque fois, des temps d'échange avec le public pour que ce ne soit pas trop un tunnel d'interventions trop fastidieuses. Vous voyez à l'écran que dans un premier temps, nous vous présenterons la façon dont le débat s'est tenu et la façon dont nous avons essayé d'assurer la participation du public à la tenue de ce débat. Nous verrons ensuite comment ce débat a été perçu par les maîtres d'ouvrage qui sont les acteurs premiers du plan national de gestion, en l'occurrence la DGEC et l'ASN, l'Autorité de sûreté nucléaire. Nous verrons ensuite comment le débat a été vu par les acteurs qui ont été parties prenantes. J'ai voulu qu'il y ait un retour de la part de ceux qui l'ont vécu, qui l'ont connu et qui ont vu les moments forts, les moments tristes, les moments heureux, c'est un moment important. Enfin, la Commission vous livrera ses premiers constats. Le mot de la fin sera laissé à la présidente de la Commission nationale du débat public.

S'agissant de l'organisation du débat, la Commission s'est efforcée de faire un travail préparatoire sur lequel je ne reviendrai pas puisque je l'avais évoqué lors de la réunion d'ouverture. Juste pour rappel, c'est important de le dire, je fais un petit lien avec mon budget, le débat devait au départ commencer en septembre 2018 et s'achever en décembre 2018 ; il a été retardé. Il devait commencer en décembre 2018, et puis nous avons attendu la PPE, ce qui paraissait cohérent. En janvier, nous avons pensé que c'était bon, que nous pouvions y aller. Et non, il y a eu les Gilets jaunes et le Grand débat national. Nous avons donc pris le train suivant et sommes arrivés au mois d'avril. Vous imaginez le temps de préparation ; il est certain que cela nous a permis de bien comprendre les choses, mais il est vrai que nous avons eu un temps étonnamment long. Au cours de ce délai, nous avons fait des réunions extrêmement nombreuses avec les maîtres d'ouvrage pour préparer ce que l'on appelle le dossier du maître d'ouvrage qui est le document de base sur lequel se sont fondés de très nombreux échanges dans ce débat et qui correspondent à la synthèse des problématiques et des enjeux que les maîtres d'ouvrage ont souhaité mettre en exergue. Ce travail s'est passé dans de très bonnes conditions, je crois. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais si nous étions toujours d'accord, ce ne serait pas bien.

Nous avons eu de très nombreuses rencontres avec les acteurs. Vous l'avez dit, madame la présidente, nous avons essayé de faire preuve de la plus grande ouverture d'esprit. Nous avons sollicité tous ceux qui souhaitaient s'exprimer sur le sujet. Certains ne nous ont pas entendus, mais en tout cas, nous avons quand même pu mener 55 rencontres avec les acteurs et nous avons beaucoup appris. C'est à partir de ces entretiens que nous avons construit tous les thèmes du débat qui se sont déclinés en autant de rencontres. Nous avons fait des visites de terrain : des membres de la Commission se sont rendus sur des sites, des lieux, pour préparer les réunions, pour rencontrer, et je pense à Philippe qui est allé sur place à Narbonne pour préparer la réunion sur les déchets issus de la conversion de l'uranium ou qui s'est rendu aux Bois Noirs. Nous avons eu la chance de visiter les installations de La Hague, les installations de Gravelines et j'en remercie beaucoup les sociétés Orano et EDF.

Nous avons fait des séances de travail régulières avec la Commission du débat public et avons beaucoup échangé et tiré des enseignements de la façon avec laquelle nous pouvions conduire un débat. Cette phase de débat s'est achevée, nous avons donc organisé les réunions autour d'un certain nombre de thèmes. Je ne vais pas les reprendre, rassurez-vous, vous les connaissez tous. Ces thèmes étaient ceux du PNGMDR, ceux qui correspondaient aux questions qui se posent sur les différentes filières de gestion et c'étaient de grands sujets transversaux relatifs à l'environnement, à la protection de la santé, au transport, au financement et à l'économie. Tous ces sujets, il y a 2 listes de sujets, ont correspondu à toutes les rencontres du débat que nous avons menées.

L'une des missions d'un débat public est de donner de l'information aux citoyens, ce qui passe par la connaissance. Notre responsabilité était de permettre aux gens de s'approprier un peu ce sujet. Je dois dire que nous avons eu de la chance parce qu'au-delà, vous l'avez dit, madame la présidente, j'ai essayé de collecter toute la documentation utile à la compréhension des sujets que nous avons mise sur le site, mais au-delà, nous avons eu la chance, pendant cette phase très longue de préparation et cette phase de débat, d'avoir la parution de rapports extrêmement importants qui ont actualisé des données et qui ont permis d'étayer les échanges que nous avons eus tous ensemble. En amont du débat, nous avons eu le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité

des installations nucléaires, le rapport du HCTISN sur le cycle du combustible, le baromètre de l'IRSN sur la perception des risques et de la sécurité, le rapport de Greenpeace sur la crise mondiale des déchets nucléaires, le rapport du HCTISN sur les TFA, le rapport sur la gestion des combustibles usés et des déchets nucléaires en Europe fait par les entretiens de Paris, et enfin, c'est le moment du début du débat, la synthèse de la programmation pluriannuelle de l'énergie qui nous a fixé le cadre dans lequel nous devons évoluer.

Pendant le débat, nous avons eu 2 expertises essentielles, vous l'avez dit. À la demande de la Commission nationale du débat public, l'IRSN a produit 2 expertises déterminantes pour le débat et j'espère que nous continuerons à y travailler : l'analyse des possibilités d'entreposage à sec des combustibles usés de type MOX ou URE et le panorama international des recherches sur les alternatives au stockage géologique des déchets de haute et moyenne activité à vie longue, document extrêmement important à la compréhension, deux réunions très sensibles, notamment celle de Bar-le-Duc. Que l'IRSN en soit remercié parce que là aussi, non seulement il fallait faire l'expertise, mais la faire dans un temps record. C'était aussi une gageure pour eux.

Pendant le débat, nous avons également eu le rapport d'évaluation de la Commission nationale d'évaluation, rapport n° 13, le rapport sur l'aval du cycle du combustible nucléaire, rapport extrêmement attendu de la Cour des comptes et enfin, plus récemment, le rapport de Greenpeace sur les coûts du nucléaire.

À partir de tout cela, nous avons une matière foisonnante. Nous avons commencé par faire un débat présentiel, ce qui est très classique en termes de débats publics. Nous avons organisé 27 événements publics de nature différente et complémentaire. Nous avons fait quelque chose d'assez original qui est le café philo. Les cafés philo étaient la volonté de traiter ces sujets sous un autre angle, sous un autre aspect : ne pas envisager simplement la science et la technique, mais aussi l'aspect éthique, humain, social du problème. Nous avons donc consacré 2 cafés philo à Caen et à Lyon sur la dimension éthique à travers 2 sujets majeurs : le leg aux générations futures et ce qu'il fallait entendre par la notion de risque.

Nous avons fait des réunions publiques généralistes certaines dans 4 grandes villes métropolitaines : Lille, Rennes, Bordeaux, Strasbourg. Je pense que nous aurons tous à l'esprit la réunion du Lille, je ne sais pas si vous étiez tous là, mais Lille a été un peu compliquée, voire très compliquée puisque c'est la seule réunion qu'il a fallu véritablement interrompre. Nous avons découvert une association, XR, et nous ne nous y attendions pas. Cela a été un peu chahuté, il faut le dire.

Après une courte présentation des maîtres d'ouvrage, ces réunions généralistes avaient vocation à permettre aux citoyens de s'exprimer sur tous les sujets qu'ils souhaitent. Vous verrez que les sujets sont revenus de façon assez récurrente. Quatorze rencontres du débat, vous l'avez vu sur des sujets thématiques qui correspondent aux grands enjeux du PNGMDR. À chaque fois, nous avons toujours veillé, après une présentation du contexte, qu'il y ait toujours un échange contradictoire des points de vue, c'est-à-dire qu'il y ait toujours une sensibilité qui s'exprime, une position qui s'exprime et qu'à l'inverse, une autre lui fasse face.

Nous avons fait des stands mobiles, c'était très sympathique. Le stand mobile est vraiment l'essence du débat public. Nous allons sur les marchés, dans les places, et on alpague le chaland. Il est vraiment important d'être là et d'aller au contact des personnes. Nous l'avons vécu et je crois que les personnes étaient extrêmement intéressées. Au total, plus de 3 000 participants se sont rendus aux événements publics. Je dis bien 3 000, nous savons que les acteurs du nucléaire étaient là, des salariés des sociétés concernées, mais comme nous ne fichons pas à l'entrée, et que nous laissons rentrer ceux qui le souhaitent, il nous est difficile de dire qui était profane et qui ne l'était pas. Nous reviendrons sur cette question de la participation citoyenne profane.

S'agissant du débat présentiel, nous également avons fait quelque chose d'un peu particulier : nous avons organisé une table ronde avec un certain nombre de personnalités qualifiées au vu de leur expérience antérieure : sociologue, ancien vice-président de la CNDP, philosophe, pour éviter les questions de confiance. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait là matière à réflexion. Nous nous sommes interrogés autour de 2 questions : quel mécanisme propre au domaine de la gestion des matières et déchets radioactifs explique la défiance actuelle à l'égard des orientations et des modalités de traitement de ces matières ? Comment pouvons-nous progresser vers davantage de confiance ?

Au-delà de cette table ronde qui, je pense, a largement contribué à l'atelier de la gouvernance que nous avons organisé hier soir et qui était extrêmement intéressant, nous avons mené des démarches spécifiques, démarches de clarification des controverses techniques, groupe miroir et atelier de la relève qui vont vous être exposés dans quelques instants.

Un premier retour de présentiel : pour ceux qui étaient présents, vous vous en souvenez, à chaque fois, nous proposons aux participants de répondre à des questions sur des post-its. Nous leur posions 2 questions : qu'est-ce qui pour vous est le plus important ? Qu'évoque pour vous le sujet de la gestion des matières et des déchets radioactifs ?

Nous avons collecté 547 post-its, ce qui n'est pas mal. Je soupçonne que quelques-uns en aient mis plusieurs, j'en ai vu. Nous avons recensé 847 idées qui se regroupent en 16 thématiques. Je ne rentrerai pas dans le détail.

Les points les plus importants ont été :

- la question de la sortie du nucléaire ;
- le stockage géologique profond avec le projet de Cigéo ;
- la question de la responsabilité à l'égard des générations futures.

S'agissant de ce que le sujet de la gestion des matières et déchets radioactifs évoquait pour les citoyens, vous voyez une petite nuance.

En première position, de nombreux post-its ont évoqué :

- la responsabilité à l'égard des générations futures ;
- les problématiques de sûreté et de sécurité ;
- la question de l'impact environnemental.

Des sujets transversaux sont revenus de façon récurrente :

- la question de la transparence de l'information ;
- la question de l'inclusion de la société civile et de ses experts ;
- la préoccupation à traiter le sujet.

Quand je dis « inclusion de la société civile et de ses experts », il y a quelque chose que je dois préciser : ce ne sont pas simplement les citoyens en tant qu'individus, mais également ceux qui quelque part peuvent parler en leur nom. Ce peut être les experts qui parce qu'ils sont citoyens et peuvent aussi avoir une expertise, ce peut-être les représentants naturels, les syndicats. Il y a là une véritable attente d'inclusion de la société civile.

La Commission a organisé la tenue d'un débat en ligne sur son site internet. Le site informatif du débat a connu une bonne dynamique. Nous avons eu 28 130 visites. Si nous additionnons ces visites avec la plate-forme du débat, ce qui correspond à 13 300, nous arrivons à 40 000 et quelques visites, ce qui est tout à fait raisonnable.

Du côté de la participation en ligne, la dynamique est assez inédite si l'on en croit les spécialistes de la concertation parce que le nombre de questions est extrêmement bas : 81 questions ont été recensées alors que d'habitude, cette modalité est extrêmement appréciée par les citoyens. En revanche, les avis sont très nombreux : 386 avis ont été émis. Cette participation se situe dans une fourchette assez haute. Cette participation en ligne est marquée d'un très grand nombre de commentaires, vous le voyez, il y a plus de 2 000 commentaires. Il faut être précis parce que ce sont toujours les mêmes qui se sont exprimés. Il y avait une dizaine de contributeurs très actifs, notamment un monsieur qui était tout à fait contre et qui discutait ferme avec plusieurs contributeurs qui eux

étaient tout à fait favorables à la gestion actuelle des déchets. Ce sont donc des échanges un peu fermés.

Le grand public a un peu été absent de ce dialogue en ligne, ce que nous pouvons sans doute expliquer par la technicité des sujets. Les chiffres des réseaux sociaux sont quant à eux dans la moyenne haute, surtout si on considère qu'ils ont été ouverts tardivement. Les campagnes ont porté leurs fruits : il y a eu beaucoup de vues sur les événements et les invitations. Pour autant, malheureusement, cela n'a pas forcément eu une traduction en termes numériques.

Sur le fond, sur les sujets abordés, certains sujets ont été le plus repris sur les réseaux sociaux :

- la remise en question du choix français de recourir à une production de l'électricité d'origine nucléaire ;
- d'intenses discussions autour du projet Cigéo avec des clivages extrêmement forts qui demeurent importants ;
- le retraitement, le multirecyclage et le sujet des réacteurs à neutrons rapides ont suscité de très nombreux échanges avec, de part et d'autre, des espoirs ou des regrets ;
- de très nombreux internautes ont évoqué la question des déchets de très faible activité appelant à revoir le traitement de ces déchets pour les mettre dans un traitement conventionnel.

Je terminerai en vous disant que nous avons reçu 62 cahiers d'acteurs, dont plus de la moitié émane d'associations, notamment d'associations environnementales, qu'elles soient locales ou nationales. Nous avons eu beaucoup de cahiers d'acteurs émanant d'associations locales. Nous avons également les exploitants comme contributeurs actifs, EDF, Orano, Andra, CEA et les syndicats qui ont également joué le jeu et ont manifesté leur participation au débat également par ce biais.

Une analyse approfondie de ces travaux sera livrée lors du compte rendu final. Je vais céder la parole à Antoine TILLOY et à Juliette ROHDE pour vous mettre un petit focus sur les modalités particulières de ce débat.

M. Antoine TILLOY, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais rapidement vous parler de l'exercice de clarification des controverses que nous avons mené avec Michel BADRÉ. Nous sommes partis du constat que le débat était potentiellement très technique avec un coup d'entrée élevé. Nous avons pensé que discuter des grandes orientations de l'éthique était intéressant pour le public plutôt que de nous écharper sur la concentration exacte en actinides mineurs du combustible usé. Partant de ce constat, nous avons eu pour objectif de clarifier un petit nombre de points techniques qui étaient fortement débattus pour éviter qu'ils accaparent tout le débat et essayer d'offrir au public un état des lieux qui puisse être fiable et consensuel des consensus et des dissensus techniques pour que nous puissions débattre sur des bases saines.

La méthode que nous avons suivie a été inspirée d'une sorte d'idéalisation de ce qu'il se passe dans la recherche académique. Nous avons mis tous les acteurs autour de la table qui revendiquaient une expertise technique sur le sujet, sauf le maître d'ouvrage qui a accepté de rester en retrait de cet exercice pour nous laisser le mener seuls. Nous nous sommes d'abord mis d'accord sur un certain nombre de questions, ce qui a déjà été assez long, préciser les questions, les rendre très volontairement restreintes et réductrices pour qu'elles soient juste débattues sur le point technique. Nous avons ensuite fait 3 tours : un premier tour où les acteurs pouvaient répondre à chaque question, puis commenter la réponse faite par les autres, puis commenter le commentaire. Au bout de 3 coups, nous nous arrêtons, puisqu'on n'est plus d'accord après 3 coups de toute façon. Ensuite, la Commission a synthétisé ces contributions sous le contrôle des acteurs.

Je vous donne l'exemple de la première question que nous avons posée : quels sont les arguments techniques en faveur ou en défaveur du monorecyclage actuellement pratiqué en France du point de vue de la gestion des matières et déchets radioactifs ? C'est précis et n'écrase pas tout le débat public.

Nous avons eu 6 réponses à cette question de FNE, Wise, Global Chance, EDF, CEA et Orano. L'IRSN a répondu à tout le monde, a fait des commentaires sur tout le monde. EDF et Orano ont répondu aux 3 premiers et enfin, Global Chance, EDF et Orano ont commenté les commentaires qui

leur ont été faits. Nous l'avons fait sur 7 questions réparties en 13 sous-questions techniques. Nous avons eu au total 90 réponses, ce qui fait un truc assez lourd comme cela, plus de 200 pages. Nous avons fait la compression de ce truc. Il faut préciser que cet exercice est assez long et fastidieux, il ne faut pas cacher la difficulté de cet exercice qui prend 6 mois, de l'élaboration des questions à avoir le document final. Nous espérons que cela a permis d'enrichir le débat. De fait, le débat a été peu accaparé par des points extrêmement techniques.

Je voudrais conclure en remerciant les acteurs, les 10 participants que nous avons cités et leurs organismes qui ont participé à un grand nombre de réunions, d'échanges, d'*e-mails*, de contributions. Cela a été très long, très fastidieux, mais nous sommes très contents d'avoir eu ce document à la fin sur lequel tout le monde est à peu près d'accord.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Antoine, merci, Michel BADRÉ, et merci à vous tous qui avez participé. Cela veut bien dire qu'il y a une possibilité de faire un travail collectif. Nous y sommes arrivés. Bien sûr, il s'agissait de controverses techniques, mais ce n'était pas forcément évident au départ. Pourtant, tout le monde a joué le jeu et cela a marché. Il faut le dire : merci à vous tous. Juliette.

M^{me} Juliette ROHDE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Isabelle. Bonsoir, je m'appelle Juliette ROHDE et je vais vous parler de 2 des démarches que nous avons menées pendant ce débat. Nous avons nommé la première le « groupe miroir » pour une raison qui a un peu glissé avec le début du débat qui a un peu tardé. Dans le monde de la participation, cela s'appelle un minipublic. Nous avons réuni 14 citoyens recrutés par un institut spécialisé avec l'objectif de rassembler des néophytes, des personnes qui n'avaient aucun lien a priori ni professionnel ni personnel avec le sujet que nous allions leur proposer de traiter avec l'objectif aussi de tendre vers une certaine forme de représentativité. Avec un échantillon de 14 personnes, on peut difficilement se prétendre représentatif de la population française, mais la tranche d'âge représentée allait de 23 ans à 64 ans, il y avait des enseignants, des agents hospitaliers, une architecte, un orthoptiste et au moins toutes les régions de France étaient représentées.

L'objectif était d'impliquer ce groupe sur un temps significativement long, c'est-à-dire sur 3 fois 2 jours, 3 week-ends différents. Le premier week-end a été l'occasion pour eux de prendre en main les enjeux et aussi de définir la question à laquelle ils souhaitent répondre, la question sur laquelle ils souhaitent travailler. Ils ont choisi de travailler sur que nous a-t-on légué ? et « que léguerons-nous à nos enfants ? » Ce sont eux qui ont choisi d'ajouter « que nous a-t-on légué ? ».

Le deuxième week-end a été consacré à rencontrer, échanger, dialoguer avec un certain nombre d'acteurs sous la forme d'auditions. Ils ont donc rencontré les maîtres d'ouvrage bien sûr, mais aussi des représentants d'EDF, de Greenpeace, du comité d'éthique de l'Andra, et d'un professeur de l'IMT Atlantique Bretagne Pays de la Loire qui a apporté un éclairage plus international. Enfin, le troisième week-end a été consacré à la délibération et à l'écriture collective d'un avis dont ils ont souhaité qu'il puisse prendre la forme d'un dépliant. Je pense qu'il faut le noter : ils ont voulu que leur avis puisse circuler facilement, qu'il puisse être facile d'appropriation, ce qui partait surtout du constat qu'eux avaient pu bénéficier d'une formation pendant ces week-ends. Ils avaient le sentiment d'avoir beaucoup appris et que ces connaissances devaient pouvoir être faciles d'accès et faciles d'appropriation pour le plus grand nombre. Ils ont mis au point ce dépliant qu'ils ont voulu le plus pédagogique possible et au dos, on trouve notre message. En l'absence de représentants du groupe miroir ce soir, je pensais que nous pouvions le lire. Ils sont tout pardonnés, je voulais d'ailleurs souligner leur implication. Ils se sont rendus à l'ensemble des week-ends, ils ont fait des visites par ailleurs. Hier encore, 2 d'entre eux étaient présents à l'atelier gouvernance. Nous saluons vraiment leur motivation et leur implication.

Leur message :

« La gestion des déchets radioactifs nous met face à des enjeux qui nous dépassent. Le combustible utilisé des centrales nucléaires pourrait rester dangereux pendant 300 000 ans ou plus. Il demeure des incertitudes technologiques, scientifiques, humaines et idéologiques liées à la pérennité de notre civilisation. Une prise de conscience générale est nécessaire.

Les accidents liés à l'utilisation du nucléaire, Fukushima, Tchernobyl, Carlsbad témoignent de la dangerosité des installations et des sites de stockage pour la santé et l'environnement. Ce constat nous amène, nous, citoyens, à un devoir de vigilance de mobilisation, de contrôle et de surveillance.

Il faut garder la possibilité de faire d'autres choix selon les connaissances et compétences technologiques futures. La mémoire collective doit être un moyen de ne pas tendre vers l'oubli et de garder espoir. Des alternatives à l'enfouissement définitif pourraient être trouvées. La radioactivité ne connaît pas de frontières ; nous appelons de nos vœux le renforcement de la coopération internationale afin d'accélérer les avancées technologiques et favoriser l'échange des expériences dans ce domaine en faisant fi des intérêts géopolitiques ou financiers. »

Merci pour eux.

Je voulais parler d'une deuxième démarche que nous avons également menée. J'appelle 3 représentants de l'atelier de la relève présents parmi nous et qui vont m'accompagner pour vous la présenter. Ce dispositif appelé « atelier de la relève » a été mis en place sur la base d'une triple conviction. La première étant qu'il faut associer les jeunes et les représentants des générations futures à ce débat plus qu'à n'importe quel autre débat. La deuxième est que la complexité des enjeux qu'il nous a été offert de traiter pendant ce débat mérite un regard et un dialogue interdisciplinaire. La troisième est que quand on est étudiant, on est à ce moment intéressant où on est à la fois en mesure de saisir toute la portée des enjeux. On a les outils pour les comprendre et les saisir, et en même temps, on n'est pas encore tout à fait engagé professionnellement et lié du coup à certaines postures qui peuvent entraver le débat.

Pour ces 3 raisons, nous avons réuni 40 étudiants sur la base d'un appel à volontariat relayé dans différents établissements via les responsables pédagogiques. Ils ont été retenus de manière à panacher au maximum les formations. Au total, 17 établissements étaient représentés et 22 spécialités. Je vais en citer un peu au pif pour que vous saisissiez bien la pluridisciplinarité qui était de mise pendant les échanges. Il y a eu des représentants du master histoire, philosophe, sociologie et médiation des sciences de l'université de Strasbourg, des représentants du master de l'environnement et du climat à l'université d'Aix Marseille, du master d'ingénierie nucléaire spécialité gestion de déchets radioactifs et démantèlement de l'INSTN CEA Saclay et du master spécialisé des arts et métiers en sûreté nucléaire, par exemple. Sur le comment cela s'est passé et sur ce qu'ils ont pu faire pendant cet atelier de la relève, je vais leur laisser la parole.

M. Joseph **LEMAIRE**

Merci, Juliette. Bonsoir à tous. Je suis Joseph **LEMAIRE**, je suis ancien étudiant, je viens de terminer mon master la semaine dernière du master nucléaire énergie spécialisé en démantèlement et gestion des déchets au CEA de Saclay. Lorsque j'ai reçu le *mail* de ma directrice du master en avril pour prendre part à l'atelier de la relève, j'étais sur le site de La Hague. Pour moi, prendre part à un atelier qui parlera surtout des déchets nucléaires était évident. J'ai postulé et ai été pris. J'arrive le 24 mai à Paris à l'atelier et je vois une de mes collègues qui me dit qu'elle est aussi une des étudiantes sélectionnées en formation de philosophie. Elle me dit « qu'est-ce que le nucléaire ? Qu'est-ce que la radioactivité ? Qu'est-ce que le démantèlement ? Qu'est-ce qu'un déchet nucléaire ? »

Je me dis « OK, on vient vraiment de partout. ». L'idée principale était de jouer à une sorte de *serious game*. C'est un jeu sérieux et c'est vraiment différent d'un jeu normal parce qu'on élimine directement l'idée du divertissement seul. L'objectif d'un *serious game* est d'avoir un objectif final tout en s'amusant. Notre *serious game* était de diviser les groupes en 2 : un groupe qui allait étudier et travailler sur les déchets à haute activité et les déchets à très faible activité. À l'intérieur de ces groupes, nous étions divisés en petits groupes, quasiment de 5 élèves, de façon homogène, équilibrée. Nous n'étions pas tous étudiants du nucléaire dans un groupe, c'était un peu varié. Nous avons un facilitateur, notamment de l'IRSN, ou d'autres institutions, qui devait nous diriger. Nous avons 2 cartes : la première carte était la carte « stress » ; nous la retirions et c'était directement le scénario dans lequel nous devons étudier le cas. Par exemple, imaginons qu'on retire la carte « attaque terroriste » sur le site de l'Andra à Cigéo, par exemple, on retire les autres petites cartes qu'on appelait les « cartes de questionnement ». À partir de cela, nous discutons des points de vue de chacun d'entre nous, les avantages et les inconvénients de cette idée. Finalement, cela nous a permis de comprendre la complexité de l'enjeu dans lequel nous étions. Discuter avec des élèves qui ont un point de vue différent du nucléaire était vraiment important parce que personnellement, je ne

m'étais jamais posé la question du point de vue culturel et sociétal. Pour moi, c'étaient vraiment des enjeux techniques. J'ai appris cela. Je vais laisser la parole à mes collègues qui vont parler dans plus de détail du jeu des déchets à haute radioactivité et à très faible activité. Merci.

Intervenante de l'atelier de la relève [00 ; 55 ; 40]

Bonsoir à tous, merci, Joseph, pour cette introduction. J'ai participé au groupe de déchets hautement radioactifs. Je suis issue d'une formation de sciences politiques qui s'appelle techniques, sciences et décisions qui a pour objectif d'allier et la recherche scientifique, et le point de vue de personnes de SHC, de sciences sociales. Lorsque je suis arrivée dans ce groupe, il y a eu 3 jeux de plateau différents : une approche dirigée, une approche orientée et une approche ouverte. Mon groupe a tout de suite traité la question sous l'angle de la responsabilité envers les générations futures au travers de l'action et de l'inaction, ce qui a guidé l'ensemble des conclusions que je vais essayer de vous restituer le plus humblement possible.

Tout d'abord, il n'y a pas eu de scénario idéal déterminé par l'ensemble de notre groupe. L'ensemble des choses était considéré comme pas forcément envisageable à date. Il y a eu un besoin de recherche et développement fort, accentué. Beaucoup d'étudiants ont plaidé pour le fait d'accroître énormément de crédits, notamment nationaux, sur ce point précis. Des modalités déterminées de manière très précise pour la récupération des déchets nucléaires, le besoin de transmission aux générations futures par un besoin de formation continue, mais aussi d'animation d'une mémoire collective autour du projet, mais aussi des déchets nucléaires de manière générale, et bien sûr la question du grand public : comment s'emparer des enjeux et comment faire en sorte que tous puissent s'exprimer sur la question ?

Le débat sur les déchets hautement radioactifs au sein de cet atelier s'est terminé également sur le besoin de communiquer sur les incertitudes sans créer de stress. Ce sont les quelques conclusions que je peux rapporter aujourd'hui. Je vais laisser la parole à ma collègue sur les déchets très faiblement radioactifs.

Soumaya AIT RAHO, Intervenante de l'atelier de la relève [00 ; 57 ; 37]

Bonjour, je suis Soumaya **AIT RAHO**. Différemment à mes collègues, j'ai travaillé sur le groupe qui s'est chargé de TFA. Je me présente : je suis titulaire d'un master en management qualité, sécurité environnement à l'université d'Aix Marseille et je prépare un master spécialisé en sécurité et risques industriels. Le groupe de TFA a travaillé sur 3 scénarios dans les ateliers que nous avons organisés, à savoir le stockage centralisé dédié, avoir un centre pour le stockage à l'échelle nationale. Le stockage centralisé veut dire que chaque unité de production se charge d'avoir son propre stockage et aussi la diversification des modes de gestion pour les déchets qui ont un seuil de radioactivité très faible. Pour chaque scénario, nous avons des mises en situation et des enjeux différents que nous devons discuter et commenter. À chaque table, c'était hétérogène, il y avait des formations différentes. Il y avait des discussions très riches, chacun a son point de vue.

Les éléments de synthèse que nous avons pu extraire de cet échange est qu'il n'y a pas vraiment un scénario idéal, il y a toujours des avantages et des inconvénients. Des questionnements ont été posés sur le fait de centraliser et décentraliser. Nous avons même commencé à penser à la semi-centralisation à l'échelle départementale ou régionale. En gros, c'est cela. Je vous donne juste mon avis par rapport à cette expérience : je trouve que c'est une très bonne initiative surtout parce que les générations les plus concernées, les personnes les plus concernées par ce genre de thématique sont très critiques. Ce genre d'initiatives permet de les impliquer implicitement. Avant, j'étais environnementaliste, j'étais vraiment contre, mais là, en participant, je commençais à poser des questions. Je commençais à être plus intéressée de voir d'autres visions et d'autres points de vue et de connaître plus. Merci.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez retrouver les travaux du groupe miroir et de l'atelier de la relève sur notre site pour avoir plus de compléments sur ce qui vient d'être dit. Merci, ce n'était pas facile pour eux de prendre la parole devant une telle assemblée sur ce sujet. Merci beaucoup, c'est très bien que vous soyez venus aujourd'hui.

Nous allons avoir un petit temps d'échange avec la salle. Est-ce que dans l'organisation telle que je vous l'ai rapportée certains d'entre vous souhaitent s'exprimer et poser des questions ? Est-ce qu'il y a dans la salle des questions qui se posent, des choses que nous n'aurions peut-être pas suffisamment explicitées ? Qui ose se lancer dans le public profane ?

M. Antoine HERZOG, membre de la société civile

J'aurais une question relative à la recherche sur les déchets nucléaires puisque l'atelier de la relève vient d'évoquer un point : sur la recherche en matière de réduction de durée de vie des déchets radioactifs. Je pense que ce pourrait vraiment être un point de convergence à l'issue de ce débat. En France, nous avons la chance d'avoir un prix Nobel qui aurait une éventuelle solution. Pourquoi ne pas lui faire confiance, à lui comme à d'autres ? Ce débat public pourrait être une occasion de proposer d'accentuer significativement notre soutien à des programmes de recherches, lesquels, pourquoi pas, pourraient être assortis d'incitations financières qui pourraient être liées à des résultats concrets sur la réduction de durée de vie. Par ailleurs, nous pourrions également porter une telle proposition devant Bruxelles. Je rappelle que tous les pays européens génèrent des déchets radioactifs et que les trois quarts d'entre eux ont à gérer du combustible usé.

Je voudrais également rappeler que l'Union européenne a prévu un programme de recherche de plus de 2 milliards d'euros sur le nucléaire dans les 7 prochaines années et que cela pourrait être avantageusement étendu aux questions de durée de vie. Ma question est donc la suivante : ne pourrions-nous pas nous entendre collectivement pour que l'une de ces mesures concrètes issues de ce débat public et telles que proposées par l'atelier de la relève soit un accroissement significatif de la recherche en matière de réduction de durée de vie à la fois dans un cadre national et aussi européen ? Je vous remercie.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Vous ouvrez l'une des questions de ce débat. Bien évidemment, il n'appartient pas à la Commission de se prononcer sur le fond. Comme vous, nous espérons qu'il y aura des suites et que les décideurs s'empareront notamment de cette question de la recherche. S'agissant de l'organisation du débat, j'avais pris attache avec M. MOUROU [estimé -1 ; 03 ; 48] et il n'y a pas eu de suite à ma démarche. Bien évidemment, nous avons suivi ces travaux de près et en avons fait état lors des rencontres. Je suppose que toutes les personnes ici présentes suivront avec beaucoup d'intérêt la suite de ces travaux.

S'agissant de l'aspect européen, lorsque nous avons pensé à diligenter l'expertise auprès de l'IRSN, nous avons souhaité qu'une étude comparée soit menée, c'est-à-dire que nous ne restions pas simplement sur une étude française, mais sur une analyse internationale et donc forcément européenne de l'état de la recherche. Je pense que d'ores et déjà, nous pouvons trouver des réponses sur l'état de la recherche dans les autres pays grâce à ce rapport. Je vous remercie.

M. Christophe JOURNET, journaliste spécialisé

Merci, d'ailleurs, pour la qualité de ce débat aujourd'hui. Pendant cette période de quelques mois, depuis avril, je ne m'attendais absolument pas à ce qu'à un moment donné, le gouvernement français décide de repousser les recherches sur Astrid, sur un des moyens de traiter les déchets nucléaires ultimes et de les réduire considérablement. Est-ce que vous, vous avez été choqués ? Avez-vous été étonnés qu'avant que le débat soit terminé et que vos conclusions soient portées au public et surtout aux experts, de cette décision de reporter jusqu'en 2050 le financement de la fin des recherches d'Orano ? J'ai su récemment qu'en Lituanie, par exemple, plusieurs startups et des chercheurs proches de l'université de Vilnius avaient abouti sur cette possibilité de finaliser le surgénérateur, le retraitement des déchets stockés au Tricastin et ailleurs en France. Je ne vais pas être plus long : avez-vous été surpris aussi comme moi qu'on prenne cette décision au niveau du gouvernement avant que votre débat soit terminé ?

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

De 2 choses l'une : la première chose est que comme je l'ai dit, l'un des enjeux du débat avait trait à la question du retraitement et plus précisément à la question du monorecyclage ou du multirecyclage. C'est un des sujets majeurs que nous avons identifiés très en amont du débat et que nous avons tout particulièrement identifiés lors de la démarche de clarification des controverses techniques où nous

avons établi des questions spécifiques sur ce point, où les acteurs ont échangé. Nous avons donc parfaitement conscience que cette question du retraitement était l'une des questions en amont. Notre débat, nous l'avons perçu et le redisons sans doute, nous n'avons traité qu'un aspect. Enfin, « traité » est un bien grand mot. Nous avons essayé de traiter un des aspects du sujet, c'était la mission qui nous était confiée : la gestion des matières et des déchets radioactifs. En amont de cela, il y a bien évidemment la question de la distinction des matières et des déchets, et en amont de cela, il y a bien la question de la politique choisie par la France du retraitement et de la distinction possible ou pas possible entre le mono et le multirecyclage. Nous avons d'ores et déjà identifié ces sujets, et essayé de proposer aux citoyens.

S'agissant de l'annonce faite, et je vous parle en mon nom, je remercie les maîtres d'ouvrage et tout particulièrement le ministère de la Transition écologique qui pendant ces mois, a respecté la règle du jeu et a fait preuve de beaucoup de discrétion pour ne pas nous mettre en difficulté. Nous l'avons dit, pour nous, il aurait été désobligeant vis-à-vis des citoyens vis-à-vis du public et vis-à-vis de nous-mêmes de faire des annonces qui auraient donné l'impression que tout était joué, que cela ne servait à rien. Pour moi, chacun était dans son rôle.

M. Philippe BRUGUERA, membre de la Cli de Cadarache

Iter et Gammaster sont de petites INB à Marseille. Juste une question pour vous montrer ce que nous avons fait à la Cli de Cadarache concernant le sujet que vous présentez. Nous avons organisé une petite réunion publique comme nous le faisons habituellement parce que vous n'êtes pas venus dans notre région, et nous comprenons que vous travaillez avec un budget fini, on ne peut donc pas aller partout. Nous nous sommes donc dit qu'il fallait que nous fassions une petite réunion, un petit appel à la population. Je vous invite à lire les résultats de cette réunion publique sur notre contribution. Nous avons fait une contribution en interne à la Cli parce que les membres de la Cli sont tout à fait représentatifs des groupes que vous avez présentés, aussi bien des salariés du nucléaire que des antinucléaires aussi. C'est vraiment un panel représentatif de la population. Je vous invite donc à lire notre contribution.

En fait, vous présentiez soit des cahiers d'acteur ou des contributions, si je ne me trompe pas. Nous n'avons pas retenu le cahier d'acteur, car c'était très formel : nombre de caractères, format... Ma question est : les contributions seront-elles traitées au même titre que les cahiers d'acteurs qui sont plus formels ? Une question qui me vient à l'esprit et j'arrêterai là : j'ai vu que vous allez poursuivre la communication jusque fin novembre. Est-ce que l'outil informatique que vous mettez à notre disposition pourrait être un peu affiné ? Par exemple, recherche par mot clé, c'est une proposition qui est remontée lors des réunions publiques. Merci.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

J'ai regretté de ne pas pouvoir venir à votre réunion, car je crois qu'elle avait lieu le soir où j'étais à Gravelines. Je serai venue avec grand plaisir, croyez-le bien. Si j'avais pu, nous serions allés partout, vous savez. Cela me plaît bien, c'était fatigant, mais en même temps, c'était tellement gratifiant de rencontrer toutes ces personnes et d'évoquer ce sujet passionnant. Je serais bien volontiers venue chez vous. Nous regarderons vos travaux avec beaucoup d'intérêt.

S'agissant de la distinction entre cahier d'acteurs et contributions, je vous rassure, les contributions seront analysées et traitées exactement de la même façon que les cahiers d'acteurs. Ce qui compte est le contenu. Nous ne nous attachons pas à des mots, ce qui compte est ce que vous avez écrit dans les contributions ou dans les cahiers d'acteurs. Il n'y a pas de distinction.

Le site va s'arrêter, le débat s'arrête ce soir. Maintenant, il n'y a plus que notre travail intellectuel, notre travail à nous, notre travail de l'ombre. Concrètement, cela signifie qu'il n'y a plus de possibilité de s'exprimer sur le site. En revanche, vous avez raison et nous y avons pensé, et je regrette que nous ne l'ayons pas fait, le recours par des mots clés est un chemin en soi extrêmement utile. Pour les prochains débats, Chantal, il faudra nous en souvenir absolument.

M. Arthur LAUNEAU, étudiant en sciences politiques

Dans quelle mesure nos concitoyens de Corse et d'outre-mer dont les territoires n'étaient pas représentés sur la carte tout à l'heure ont-ils pris part à ce débat national ? Merci.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie, monsieur, parce que pour nous, cela a été un déchirement, le mot est bien trop grand. Je distinguerai la Corse et l'Outre-mer. Dans le groupe miroir, nous avons un représentant de la Corse et nous avons justement souhaité qu'un citoyen représente la Corse. Elle était là et bien là, je puis vous le dire. Je m'en souviens très bien. Nous ne sommes pas beaucoup allés dans le Sud-Est, nous sommes dans le Sud-Est pour aller au plus près des installations nucléaires et des sites d'entreposage et de stockage. Il nous est apparu que la Corse était principalement concernée par la question des déchets médicaux et non pas tellement directement par la production électronucléaire. C'est un des choix que nous avons faits parce que nous ne pouvions pas tout traiter. Nous avons décidé de ne pas traiter la question des déchets médicaux.

S'agissant de l'Outre-mer, quand je disais que c'était un déchirement, nous avons tout fait notamment pour associer les départements d'outre-mer. Avec le concours de la CNDP, nous avons essayé de relayer ce débat par le biais des garants de la CNDP qui localement se trouvent la Réunion, en Guadeloupe. En fait, cela a été compliqué parce qu'ils nous ont expliqué que si nous ne venions pas en présentiel avec les acteurs, si les maîtres d'ouvrage ne faisaient pas le déplacement, il y aurait une difficulté à mobiliser des populations qui de fait n'ont pas d'installation de stockage et d'entreposage près de chez elles. Je me souviens très bien avoir dit que tout citoyen français qui est dans les départements d'outre-mer pouvait aller en métropole et réciproquement. Nous sommes donc tous concernés. Je le regrette, nous ne l'avons pas fait, et c'est malheureusement pour des questions de choix qu'il a fallu faire, des priorités qu'il a fallu accorder. Nous parlions de Cadarache tout à l'heure ; il a fallu sélectionner des sites. Nous n'avons pu faire qu'une vingtaine de déplacements et nous ne pouvions pas faire plus. Ce n'est pas du tout une omission ni une volonté d'écarter les départements d'outre-mer.

M. Michel GUÉRITTE, La qualité de vie

Si les contributions sur le site s'arrêtent ce soir, est-ce que vous pouvez nous promettre que son contenu sera sur internet pour l'éternité ?

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Ma connaissance de l'informatique n'est pas telle que je peux vous donner une réponse pour l'éternité, mais je pense que oui : 8 ans, c'est une petite éternité. Monsieur **HOCHET**, je vous donnerai la parole après. Monsieur, vous aviez demandé la parole. Nous arrêterons après pour que je cède la parole aux maîtres d'ouvrage.

M. Jean-Charles MENE, particulier

Merci. Je suis un profane, j'ai récemment découvert l'existence de ce débat via une publication sponsorisée sur un réseau social. Malheureusement, j'ai assez peu participé à ce débat que j'ai découvert récemment. Comme il a été dit, un coup d'entrée qui est très important. J'ai participé à une réunion hier soir à laquelle, vous l'avez dit vous-même, je n'ai rien compris. Je suis heureux de découvrir qu'un groupe miroir qui était aussi profane a pu bénéficier d'un temps de formation suffisamment long et a pu délibérer dans des conditions satisfaisantes avec une d'information satisfaisante. Je me demandais si cette formation qui proposait un petit échantillon de personnes profanes pouvait être étendue à un plus grand nombre de personnes profanes à l'avenir sur des sujets aussi techniques. J'ai la *slide* en face de moi, je vois « débat public ». J'avais plutôt l'impression que c'était un débat en public de personnes initiées. C'est un peu l'impression que j'ai eue hier soir et un peu ce soir aussi. C'est ce que je souhaitais dire.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, nous avons parlé ensemble hier soir et à nouveau je vous remercie beaucoup d'être venu. Monsieur est venu hier soir pendant 4 heures, il a écouté toute la réunion – monsieur **GIRONE [estimé – 01 ; 17 ; 42]**, n'ayez pas l'air de dire que c'était trop long. Il revient aujourd'hui. Je crois, madame la ministre et les décideurs, que c'est ce monsieur qu'il faut entendre. S'il y a quelque chose à faire, c'est envers ces citoyens que nous avons rencontrés ponctuellement et qui sont dans l'attente très forte pour que nous les accompagnions et les associons. Je vous remercie beaucoup, monsieur.

M. Guillaume BLAVETTE, France Nature Environnement

Je complète et je termine : je comprends que c'est sans doute pour des raisons de budget que vous n'avez pas pu étendre.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

La balle est dans le camp des décideurs.

M. Guillaume BLAVETTE, France Nature Environnement

Je crois que nous regardons tous les 2 dans la même direction.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, monsieur. Il y avait en effet beaucoup de choses sur le site. Il est vrai que la formation a pu être délivrée au groupe miroir et grâce aux acteurs qui sont venus parce que là aussi, ils sont venus le week-end. Je me souviens très bien que monsieur LOUIS, vous êtes venu un samedi, monsieur ROUSSELET, vous êtes venu leur faire une formation physiquement, de proximité. On ne peut pas le faire pour 60 millions de personnes, bien sûr. C'est vrai que l'échange a facilité les choses, c'est incontestable. On peut toujours imaginer que les choses évoluent.

Monsieur MICHEL, monsieur LACHAUME, si vous voulez bien venir l'un et l'autre puisque vous êtes les maîtres d'ouvrage du PNGMDR. Je ne sais pas lequel d'entre vous souhaite s'exprimer en premier. Monsieur MICHEL peut-être ?

M. Laurent MICHEL, DGEC

Merci beaucoup pour cette réunion et tout le travail qui a précédé. C'est l'occasion de donner quelques mots. C'est un peu compliqué parce que nous sommes maîtres d'ouvrage, en plus, nous sommes 2, complémentaires et indépendants. À un moment, nous sommes, maîtres d'ouvrage d'un plan en construction, mais pas maîtres d'ouvrage du débat. En même temps, nous ne sommes pas un acteur totalement innocent dans ce débat. Quelques éléments du point de vue de la direction générale de l'Énergie et du Climat au ministère, premiers enseignements qui ne peuvent pas être exhaustifs vu le temps imparti. Évidemment, nous réenrichissons fin novembre quand nous aurons le rapport de la Commission particulière du débat public. Une fois la page de titre passée, avec mes services qui ont vu et vécu en direct comme cela a été dit tant dans la préparation que le déroulement et les réponses aux questions ou autres, je vous présenterai cela en 2 parties : une vue partielle sur l'organisation du débat et la participation du public et une plutôt sur les enseignements de fond et/ou de méthode.

Le débat, cela a été dit, a eu lieu avec beaucoup de réunions, entre autres auprès des sites et des enjeux locaux, à des endroits où ce n'est pas forcément simple. C'est évidemment un point positif. Matière ardue aidant, nature complexe toujours des débats publics et bien d'autres raisons peuvent sûrement expliquer que nous avons encore malgré des chiffres encourageants une assez faible participation du public profane, ou grand public. Dans le futur, que ce soit pour le débat ou le plan lui-même, nous devons continuer les efforts entre autres de communication pédagogique.

Dans notre direction, nous vivons un certain nombre de débats sous la houlette de la Commission nationale et de ses questions particulières, parfois plus locaux, parfois nationaux comme celui-là. Les services, chez nous, ont trouvé un certain nombre de modalités de concertation innovantes intéressantes, au moins pour nous. Vous avez peut-être déjà pratiqué à la CPDP, à la CNDP avec l'atelier de la relève ou le groupe miroir. Par rapport aux réunions publiques, nous nous demandons si nous ne pourrions pas mobiliser ces outils. Nous avons aussi beaucoup participé et retiré des éléments sur des initiatives prises par la Commission, entre autres la clarification des controverses qui a été présentée tout à l'heure qui a amenée à poser beaucoup de sujets complexes et à en tirer un certain nombre de points – ne serait-ce que les poser dans une matière complexe et conflictuelle est déjà fondamental.

Sur le fond, nous étions contents de voir qu'un certain nombre de sujets dans notre dossier, ceux que nous imaginions comme pouvant être intéressants, ont été identifiés et débattus lors de réunions et bien entendu, il y en a eu d'autres. Nous nous disons, c'est une pierre dans le jardin de tout, que nous devons sûrement pouvoir, justement avec la clarification des controverses, essayer de faciliter encore plus l'entrée dans le débat par rapport à toutes les personnes qui viennent, même si ce n'est pas si simple.

Sur le dernier transparent – pardon, je suis assez ancien, je parle de transparent et non pas de diapo – les premiers enseignements que nous mûrirons et que nous verrons évidemment avec notre co-maître d'ouvrage, l'ASN, et au vu du rapport, déjà, ce n'est pas que de la logistique. La question de la

périodicité du plan nous a paru encore plus importante quand on regarde l'inscription de la phase de concertation. C'était la première fois qu'il y avait un débat public sur le plan. Nous avons une périodicité de 3 ans si nous voulons faire quelque chose de bien avec un débat public bien et ensuite un postdébat public qui est bien. Vous savez pour un certain nombre d'entre nous ici, qu'au-delà de la rédaction du plan, il y a la réévaluation environnementale avec l'avis de l'Autorité environnementale et il y a une saisine de l'Opecst. Pour nous donner plus de temps dans le processus, pour bien enchaîner tout cela sachant que par ailleurs, les sujets ne s'évanouissent pas en un quart d'heure, c'est quelque chose dont il faut parler et porter la décision : est-ce que finalement, nous n'allons pas prendre encore un peu plus de temps ? Trois ans sont courts pour réaliser un plan.

Sur la phase de préparation du débat avec vous, nous avons essayé de poser des alternatives, mais le regard extérieur a sûrement amené à nous dire qu'il fallait mieux documenter pour le débat et ensuite les alternatives envisageables ou non, les impacts et aussi les liens entre les politiques menées et la gestion des matières et déchets radioactifs selon telle ou telle option actuelle et future des politiques énergétiques : est-ce que cela a un impact sur les matières et déchets radioactifs sachant qu'il y a des constantes, qu'il y a déjà des déchets là ? Je ne vais pas refaire tout ce débat.

Sans préjuger d'une vision définitive sur l'importance de certains sujets que nous avons vus, que nous pensons être rehaussés ou confirmés par le débat, des questions portent sur la clarification du processus de décision, sur la qualification des matières et déchets radioactifs. La réflexion sur les déchets très faiblement actifs doit continuer. Une partie du *serious game* les avait traités. Quels sont les enjeux de sûreté, de transparence, de gouvernance qui ont été mis en exergue avec les alternatives ?

Évidemment, le « évidemment » ne l'était peut-être pas autant, mais c'est un sujet qui avait déjà émergé auparavant, le débat a ramené des questions sur la temporalité de Cigéo et sa réversibilité. Au-delà des décisions, des jalons qu'il y a, Cigéo est un projet de décennies qui a une temporalité avec des enjeux qui sont sûrement mieux explicités et qui ne sont pas définitivement éclairés. Nul n'a sûrement la prétention de dire que nous savons aujourd'hui comment nous gérons cette temporalité pendant 80 ans ou 100 ans.

Nous nous sommes aussi dit que pour la prochaine édition du plan, les questions de gouvernance, de transparence, d'information du grand public ainsi que les aspects environnementaux et économiques des solutions de gestion envisagées devraient sûrement faire l'objet de présentations et d'analyses plus approfondies de notre part dans la préparation, le dossier du maître d'ouvrage et dans l'après.

Je vais bien redire que c'est ce que nous voyons aujourd'hui après l'expérience de la préparation et des réunions. Bien entendu, ce n'est qu'un zoom de ce que nous voyons, cela aurait pu être encore plus approfondi. Nous attendons avec impatience, nous savons que ce sont 2 mois, votre rapport et la manière dont vous mettrez en exergue tout ce qui ressortira pour nourrir ces conclusions. Je passe la parole derechef à notre co-maître d'ouvrage, l'Autorité de sûreté nucléaire.

M. Jean-Luc LACHAUME, ASN

Quelques mots de la part du co-maître d'ouvrage l'ASN pour dire que nous nous retrouvons 5 mois après à la réunion de lancement. Je tiens à vous féliciter, madame la présidente, ainsi que les membres de votre commission pour la qualité de ce qui a été fait, à la fois en préparation, un énorme travail de préparation a été réalisé, et aussi tout ce qui a été fait pendant le débat, la façon dont vous avez également su adapter le débat, les orientations. Je trouve cela vraiment remarquable. Il se trouve que par ailleurs, j'ai assisté à quelques réunions. J'ai notamment été marqué par la réunion de Lille comme vous l'avez aussi mentionnée, comme j'avais participé par le passé au débat de 2005, j'ai été aussi marqué par celui de 2013. Je me suis dit que ça partait mal, que ça n'allait pas être facile. J'avoue que j'ai admiré la façon dont vous avez géré cette réunion parce que malgré tout, elle n'a pas eu lieu, mais vous avez tenté quand même d'établir le dialogue. Vous avez finalement tenu bon la barre pour essayer de faire en sorte qu'elle ait lieu. À un moment, évidemment, ce n'était plus possible. J'ai trouvé remarquable votre ténacité et opiniâtreté à cette réunion. Nous nous sommes retrouvés quelques jours après à Valence en nous demandant comment ça se passerait. Et finalement, tout s'est bien passé et cela s'est poursuivi.

L'ASN, comme la DGEC, a assisté de façon discrète à toutes les réunions comme vous l'avez dit. À ce stade, que retenons-nous ? Ce ne sont évidemment pas les conclusions parce que nous attendons

avec impatience le compte rendu que vous ferez et que vous remettrez dans 2 mois. Il y a une vraie impatience là-dessus.

Certains des points que nous pouvons noter sont évidemment communs avec ceux évoqués par Laurent MICHEL, même si nous ne nous sommes pas concertés sur le point : d'abord, la grande diversité et la complexité des sujets liés à la gestion des déchets et des matières et puis le très grand nombre de parties prenantes. Nous avons noté le haut degré de technicité des questions posées, ce qui veut dire que ce n'est pas forcément posé par le public non averti avec pas mal de choses sur la plate-forme participative en ligne. C'est un point.

Le deuxième point notable est la difficulté à toucher le grand public sur les sujets qui sont quand même compliqués, c'est vrai, malgré toutefois les efforts que vous avez faits pour essayer de les associer. Je pense que nous attendons de voir ce que donnera le compte rendu des modalités innovantes. Pour moi aussi, c'est innovant : l'atelier de la relève, le groupe miroir. Honnêtement, je n'ai pas vu cela jusqu'à présent. Je dois dire qu'à titre personnel, nous sommes intéressés de voir ce qu'il pourra en sortir parce que c'est probablement une façon d'avancer au-delà des simples réunions publiques.

Il y a également eu des questions de nature sociologique, vous l'avez évoqué, avec un atelier sur le thème de la confiance. Vous avez su adapter le débat parce que je crois que ce n'était pas prévu au départ. Je n'y étais pas, mais on m'a dit que c'était très utile et il y a sûrement des suites à y donner.

En tant que co-maître d'ouvrage, comme cela a été signalé par Laurent MICHEL, nous avons posé des questions au départ. Certaines n'ont pas vraiment été débattues, je pense à la gouvernance du stockage des déchets HA MA-VL avec la phase industrielle pilote et la réversibilité. En revanche, d'autres sont ressorties plus fortement que d'autres, je pense à Cigéo, au sujet de la valorisation effective des substances qualifiées de matières, le sujet de provisionnement des charges, si les matières étaient finalement sans usage, et la gestion des déchets TFA, ce qui a déjà été dit. Ce sont des sujets sur lesquels nous reviendrons.

Pour la suite, en tant que co-maître d'ouvrage, nous serons attentifs au rapport que vous allez produire. Pour l'ASN, clairement, nous le regardons au prisme de la sûreté nucléaire et de la transparence. Ce sont nos 2 domaines d'intervention. Sur la sûreté, nous sommes attachés à ce que les déchets soient gérés de façon sûre et qu'il y ait des filières sûres pour chacun d'eux, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nous examinerons aussi les conclusions sous l'angle de la sûreté avec une vigilance sur les sujets de long terme qui demandent une anticipation et une progression par étape avec une transparence renforcée.

Il y a également 2 principes auxquels nous tenons à l'ASN : dans le nucléaire et c'est encore plus vrai dans le domaine spécifique des déchets radioactifs, rappeler que nous sommes dans le domaine du temps long et qu'il y a une nécessité d'anticiper les choix de façon à ne pas nous retrouver dans des impasses ou laisser des choses à la charge de générations futures.

Le deuxième point est la nécessité de disposer de marges en cas d'aléas qui peuvent se produire, soit des aléas industriels ou des aléas politiques. Enfin, pour des besoins spécifiquement ASN, nous utiliserons également le compte rendu que vous ferez puisqu'au titre du précédent plan, l'ASN doit aussi rendre un certain nombre d'avis, notamment des avis par grande filière. Nous prendrons en compte les résultats du débat.

Pour la suite, je partage le point qui a été évoqué par Laurent MICHEL sur la complexité de produire et de préparer ce plan et sur la nécessité de réfléchir probablement à l'étaler un peu. Nous sommes sur un rythme de 3 ans depuis 2006. Ce n'est peut-être pas le meilleur rythme, nous pourrions essayer de nous caler sur des échéances quinquennales qui permettraient de travailler de façon un peu plus raisonnable. Pour conclure, nous sommes donc dans l'attente de votre rapport, madame.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci à tous 2. On vient de me signaler que nous avons beaucoup de retard, ça ne me surprend pas trop me connaissant. Est-ce que quelqu'un a des questions ? Monsieur BLAVETTE, je vois que vous avez tout de suite levé la main.

M. Guillaume BLAVETTE, France Nature Environnement

Guillaume BLAVETTE qui a participé à ce débat public pour France Nature Environnement. Une question a émané au fil de ce débat public et tout particulièrement hier soir, sur la pertinence de ce dualisme, de ce double maître d'ouvrage.

M. LACHAUME vient de nous rappeler que la fonction essentielle de l'autorité de contrôle était de rendre des avis. Ne serait-il pas nécessaire, pour une meilleure évaluation des politiques publiques, que l'ASN ne soit pas associée à la mise en œuvre du plan ? Plan qui relève de décisions politiques et plan qui, du point de vue de la société civile et des citoyens, implique un contrôle rigoureux, autonome et indépendant. Je m'interroge, question que je ne me posais pas au début de ce débat public, sur la pertinence de cette configuration.

Enfin, je me permettrai une autre remarque. Il était beaucoup question ce soir de technique, d'éthique, mais il ne faut pas oublier la séance qui a eu lieu à Paris la semaine dernière sur les enjeux économiques. Nous ne sommes pas seulement face à des problèmes qui peuvent être résolus par quelques techniciens, des problèmes que j'espère résolus dans le respect de l'environnement. Il faut aussi trouver le modèle économique. Le principal doute que nous avons globalement dans la société civile porte sur la robustesse du modèle économique. Je m'interroge sur le fait que la direction de l'Énergie et du Climat n'ait pas retenu cela dans ses conclusions. Pour nous, s'il y a bien une faiblesse dans le dispositif actuel, c'est sa finançabilité à moins de reporter des charges sur les usagers et consommateurs que nous sommes. N'y a-t-il pas d'autres politiques énergétiques et d'autres politiques de gestion des déchets qui garantissent le droit de tous à l'énergie dans un contexte social – ce qui a été souligné en début de soirée ? Des choix impératifs s'imposent pour que chacun puisse bénéficier des énergies auxquelles il a droit en levant malheureusement l'hypothèque que fait peser sur nos factures une exploitation irraisonnée du parc nucléaire. Merci.

M. Jean-Luc LACHAUME, ASN

Je ne répondrai pas sur le sujet économique. Sur le sujet de la co-maîtrise d'ouvrage, il est clair que le sujet ne nous a pas échappé non plus. Pourquoi en sommes-nous là ? C'est très simple, c'est simplement que le plan a été créé par la loi du 28 juin 2006 sur les déchets, mais il y a eu un avant 2006. Historiquement, depuis 25 ans, 30 ans, l'ASN ou plutôt son ancêtre qui était une direction de l'administration centrale et qui n'était pas indépendante, s'était saisie du sujet parce que personne d'autre ne s'en était saisi. Sur la base d'un rapport de l'Office parlementaire de l'évaluation des choix scientifiques et technologiques de 2000 qui mentionnait l'intérêt de développer un plan de gestion des déchets, nous nous étions lancés à l'exercice. Avant 2006, un plan existait qui ne s'appelait pas PNGMDR, mais PNGDR, nous n'avions pas ajouté la subtilité des matières. C'est donc l'ASN de l'époque qui menait la préparation du plan. Par une conjonction des astres en juin 2006, une deuxième loi a créé l'ASN ; nous ne l'avions pas anticipé. Pour poursuivre les travaux cette fois-ci embrayés sur le PNGMDR, un copilotage a eu lieu avec le ministère en charge de l'écologie : la DGEC. Nous nous sommes arrangés pour qu'il n'y ait pas de confusion des rôles sur le produit de sortie du plan. Il y a le plan, il y a sa préparation qui se fait à travers un groupe de travail pluraliste où les choses sont faites de façon transparente ; le plan n'est pas prescriptif. En revanche, après, un décret et un arrêté sont pris et sont prescriptifs, mais ne relèvent pas de l'ASN. L'ASN remet un avis dessus.

Voilà où nous en sommes, ce n'est pas pour l'éternité. Ce sujet est clairement sur la table. Nous sommes également en attente de voir ce que le compte rendu que vous ferez dans 2 mois dira.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Madame, juste une petite question pour que nous puissions enchaîner sur le point de vue des acteurs.

M^{me} Alix MAZOUNIE, Greenpeace

Une question de clarification pour M. MICHEL : vous avez dit qu'un des sujets était la nécessité de clarifier le processus de décision, si j'ai bien lu votre *slide*, en ce qui concerne la requalification éventuelle de matières en déchets. Il me semble que le processus de décision est assez clair : c'est sur la base d'un avis de l'ASN, l'autorité administrative a le pouvoir de requalifier une matière en déchets si les perspectives de valorisation ne sont pas suffisamment établies. J'ai du mal à comprendre si c'est vraiment cela le sujet que vous avez identifié ou si c'est plutôt les critères sur lesquels nous pourrions enfin décider de la requalification des matières. Je ne pense pas que ce soit un problème de décisions, mais peut-être ai-je mal compris ce que vous vouliez dire. Merci.

M. Laurent MICHEL, DGEC

Le processus va avec des critères, c'est une globalité. Nous n'avons pas une réflexion pour dire que d'autres décideront sur la base d'autres avis en se passant de l'avis de l'ASN ou autres, au contraire. Ces sujets sont posés et légitimes. Il est normal de revisiter un peu des critères. Le résultat, les avis seront nourris par l'ASN avec l'autorisation de l'autorité administrative. Je ne sais pas ce qu'il donnera. Il peut y avoir une certaine éternité de quelques années, une perspective de valorisation qui émerge ou qui au contraire s'arrête. Tout cela est un processus vivant. Nous pensons qu'il faut peut-être le revisiter. Visiblement, il y a eu des questions sur ce sujet. C'est le processus dans son ensemble avec les critères et non pas qui décide sur la base de l'avis de qui si c'était votre question.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Je crois que votre réponse a été claire. Si vous me permettez, nous allons passer au troisième temps de cette rencontre qui est le débat vu par les acteurs. Je vais céder la parole à M^{me} BARTHE qui va vous présenter cette partie. Pour faire simple, nous avons procédé par ordre alphabétique, comme cela, pas de souci.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir. La caravane du débat, parce que c'était une caravane du débat, comportait un certain nombre d'acteurs, outre la maîtrise d'ouvrage, qui nous ont accompagnés, certains pendant toutes les rencontres. Nous pouvons distribuer des palmes. Certains parmi vous se reconnaîtront. Des personnes ont fait absolument les 27 rencontres du débat. Certains aussi nous ont accompagnés pour les autres démarches : groupe miroir et atelier de la relève. Merci beaucoup à tous les acteurs qui se sont mobilisés. Nous avons décidé ce soir de demander aux 14 qui nous ont vraiment accompagnés pendant tout le débat, que ce soit des producteurs, des associations, les institutions évidemment et un syndicat qui nous a particulièrement accompagnés qui est la CGT, de venir nous donner en quelques mots une sorte de carte postale du débat. Nous leur avons posé 2 questions : quel serait pour vous l'événement ou l'élément le plus marquant du débat ? Si vous n'aviez qu'une seule idée de fond à en retenir, quelle serait-elle ?

Je vais vous appeler tout de suite par ordre alphabétique, 3 par 3 pour éviter les jeux de chaises et les interludes entre les prises de parole. Je vais commencer par l'Ancli, M. DELALONDE, l'Andra, Soraya THABET et le CEA, Laurence PIKETTY. Si vous voulez bien venir vous installer. Nous allons vous demander de répondre les uns après les autres à ces 2 questions en 3 minutes top chrono, nous serons très rigoureux sur la gestion du temps.

M. Jean-Claude DELALONDE, Anccli

Madame la ministre,

Madame la présidente de la Commission nationale,

Madame la présidente de la Commission particulière,

Mesdames et messieurs les membres de la Commission particulière du débat public,

Avant toute chose, et quel que soit le regard des uns et des autres que nous pouvons porter sur ce débat, je souhaiterais très sincèrement vous féliciter, cela a déjà été dit, mais je pense que nous allons tous le faire, pour votre engagement personnel et celui de toute votre équipe pour donner à ce débat un horizon nouveau, ouvert sur les territoires, ouvert à la libre expression, même si cela a pu annihiler certaines réunions, cela a été dit. Dans le respect des règles pragmatiques et pertinentes de restitutions qui ont été fixées pour ce soir, je réponds bien volontiers aux 2 questions posées dans les 3 minutes.

Quel serait pour vous l'événement ou l'élément le plus marquant du débat ?

J'étais à la première réunion territoriale qui s'est tenue à Lille le 28 mai dernier. Le débat n'a pas eu lieu, cela a été dit. Un groupe plutôt bruyant a empêché tout débat considérant qu'avant de débattre, il fallait avant tout arrêter le nucléaire. Si bien sûr nous sommes tous déçus de ce mouvement antidébat, antidémocratique et qui va à l'encontre de la notion même de démocratie participative que nous essayons ensemble de développer dans le respect de la diversité des points de vue que nous représentons, il ne faut pas le négliger.

Je constate que partout où le débat public s'est déplacé, l'engagement territorial a été fort même si le grand public n'a pas été associé ou ne s'est pas associé comme cela a été dit aussi à la hauteur des attentes d'un public de citoyens engagés. Je félicite tous les acteurs : exploitants, services de l'État, ASN, IRSN, associations, experts non institutionnels qui se sont mobilisés tout au long du processus pour informer, pour sensibiliser, pour partager, et ce, même quand le débat était impossible. Ce constat d'un engagement fort, mais aussi d'attente précise des citoyens sur l'impact de ce débat dans les décisions me conduit naturellement à la deuxième question.

Si vous n'aviez qu'une seule idée de fond à en retenir, quelle serait-elle ?

La réaction vive des citoyens qui ont empêché le débat dans plusieurs réunions doit nous conduire, vous conduire, à une avancée fondamentale : le débat public doit devenir un instrument d'action. Depuis trop longtemps, le public est en attente du poids effectif de son implication, et trop souvent, je le dis sans gêne, haut et fort, les décisions sont prises dans l'urgence, dans le processus du fait accompli, terme que j'ai entendu de la part de Georges MERCADAL il y a une semaine dans une table ronde sur la gouvernance à Paris et que je partage quand il précise que ce processus du fait accompli est le pire poison de la confiance. Alors, bien sûr, on en arrive à ces situations de blocage du débat telles que nous avons vécu dans certaines réunions, et de défiance envers le politique, ce qui a tendance à se généraliser depuis quelque temps.

La décision ne doit pas être un acte isolé, ne peut pas être un acte isolé. Le débat public doit être loyal et transparent et ouvrir le champ du possible, ouvrir le champ de l'alternative. Le débat public doit donner le temps de coconstruire ; l'urgence d'une solution n'est pas une solution surtout s'agissant de la gouvernance des déchets nucléaires. Je reprends Georges MERCADAL, c'est ma bible en ce moment.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Pensez aux 3 minutes, monsieur, s'il vous plaît, elles sont déjà dépassées.

M. Jean-Claude DELALONDE, Anccli

Je termine, quand il appelle le temps masqué qui prend tout son sens si on sait l'utiliser pour réussir la participation comme moteur d'un développement durable exigeant, mais nécessaire. Madame la ministre, madame la présidente de la Commission, je pense que beaucoup de monde attend votre bilan et vos interventions pour changer certaines choses à l'avenir sur le sujet des déchets nucléaires. Comme vous le mettez dans votre logo sur la Commission nationale, vous avez donné la parole, nous espérons que vous saurez la faire entendre et peut-être respecter.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous allons demander aux autres acteurs d'essayer de respecter la règle du jeu des 3 minutes. Madame THABET pour l'Andra.

M^{me} Soraya THABET, Andra

Je passe : merci pour tout ce que vous avez fait, merci à tous. Si je vais directement sur le fond des sujets, j'ai personnellement assisté à plusieurs réunions et parle aussi au nom des différentes personnes de l'Andra qui ont participé aux différentes réunions. La première chose que je veux retenir est l'organisation d'échanges contradictoires. Nous l'avons vu en amont entre les parties prenantes par le travail des controverses et aussi dans les réunions auxquelles nous avons assisté à Tours, à Bar-le-Duc, à Troyes, sur des sujets techniques qui intéressaient les personnes, la santé, le stockage profond, le stockage sur les territoires. Il y a eu des échanges approfondis qui étaient parfois contradictoires, les personnes n'étaient pas d'accord, mais nous avons pu discuter, échanger les points de vue, les différentes options ont pu être regardées, ce qui était très important pour nous et très instructif.

La deuxième chose est qu'il nous semble que ces échanges contradictoires nous ont permis d'identifier et de dépasser les controverses techniques, c'est-à-dire que ce travail de clarification des controverses que vous avez mené, que vous avez expliqué tout à l'heure et qui a donné lieu à un document qui ensuite a été repris dans les échanges a montré qu'en fait, au-delà de ces controverses techniques, il y a aussi dans le débat des choix de société, des choix éthiques. Finalement, c'est là-dessus qu'il y a réellement débat. C'est là-dessus que le débat a réellement porté et sur lequel il devra

se renforcer. Pour nous, c'était une bonne chose et pas sur des détails techniques ou de mesure. C'était une avancée pour nous, de ce débat, d'arriver à identifier le besoin d'un travail qui doit peut-être être approfondi par la suite sur ces choix de société et ces controverses éthiques qu'il y a.

Le dernier point est que c'est un travail collectif. Plusieurs ont dit que le public profane n'avait pas assez participé. Néanmoins, il y a quand même eu un travail collectif parmi les parties prenantes. Ce travail collectif est un peu une amorce de réflexion ; il ne tient qu'à nous de la poursuivre. Un certain nombre de parties prenantes ont des instances où elles sont là, où elles discutent, où elles peuvent discuter. Cette réflexion amorcée via le débat peut être poursuivie, engagée dans la suite.

Sur le fond, s'il n'y a qu'une idée, c'est la nécessité de travailler sur la question de la gouvernance. Gouvernance pour dire quoi derrière ? C'est un mot un peu large. Dans le fond, nous retenons que les thèmes que le PNGMDR et le débat couvrent ont été larges. Les débats sont souvent clivés thème par thème quand on les prend un peu en silo horizontalement, de la façon dont on prend le plan, les matières, Cigéo, les FA-VL, les TFA, etc. Chaque thème reste entaché d'incertitude si on cherche à l'appréhender dans sa globalité, dans toute sa complexité. Le point commun qui est ressorti est que si on veut avancer sur tout cela, il faut avancer étape par étape. Il faut construire les bonnes étapes décisionnelles, les bons jalons décisionnels et les bonnes façons d'avancer au point par point pour répondre aussi aux préoccupations qui ont été exprimées tout à l'heure, j'ai trouvé, dans l'atelier de la relève autour de ce que nous avons reçu de nos parents, de ce que nous léguerons à nos enfants. Pour cela, il faut qu'à chaque fois nous posions des décisions, prenions des décisions et en laissons d'autres ouvertes.

C'est un peu ce qu'il y a derrière l'idée de gouvernance. Il faut dépasser et essayer de ne pas se mettre dans la question de la comitologie. Des instances, il y en a, il faut peut-être en créer d'autres. En tout cas, il faut avant tout essayer de dépasser la tension et ce sont des mots qui m'ont marquée personnellement entre la noblesse des processus décrite par Paquita MORELLET-STEINER et l'administration des choses de Saint-Simon rappelée par Catherine LARRÈRE hier soir, dépasser cette tension-là pour arriver à avoir des endroits où on parle, mais surtout des processus qui s'inscrivent dans la durée sur des questions concrètes qui nous permettent de ne pas être paralysés par les échelles de temps que nous avons devant nous et, néanmoins, de ne pas préempter les choix des générations futures tout en s'engageant dans l'action.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Beaucoup de choses dites en 3 minutes. Madame PIKETTY pour le CEA, s'il vous plaît.

M^{me} Laurence PIKETTY, CEA

Bonsoir à tous, merci beaucoup pour l'organisation de ce débat et de cette soirée de clôture. Un des éléments qui m'a marquée est la forte mobilisation pour un sujet très technique et qui, a priori, est possiblement rébarbatif. Certes, il y avait effectivement beaucoup de parties prenantes qui étaient présentes lors de ces débats, mais il y avait aussi des personnes du public, ce qui a permis que chaque partie prenante puisse s'exprimer de façon argumentée, ce qui a alimenté des débats qui, à mon avis, ont été fructueux à la fois pour nous parties prenantes, mais bien sûr pour les personnes du public qui étaient présentes.

Des sujets ont précédemment rarement été abordés, en tout cas auprès du grand public et des réunions plutôt publiques. Je pense par exemple au seuil de libération, mais aussi au recyclage des TFA, des sujets qui intéressent le grand public et qui avaient jusqu'à présent été rarement abordés. Finalement, l'expression du grand public s'est plutôt libérée quand nous faisons des tables rondes parce que peut-être que les interlocuteurs étaient plus accessibles en petit comité. Cela a bien marché, je pense que c'est quelque chose qu'il faudrait peut-être continuer à faire. C'est un moyen d'être plus proche finalement du grand public et de répondre à leurs questions qui sont effectivement des questions de profanes, mais qui nécessitent des explications de proximité. C'est un élément très important pour moi, je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de monde dans les réunions publiques. C'est une très bonne chose.

Si j'ai une idée de fond qui est un peu orientée, bien évidemment, c'est la transparence des acteurs de la filière. Je trouve que lors de ce débat, nous avons été très ouverts à répondre à l'ensemble des questions et que cette transparence finalement crédibilise notre engagement à maîtriser la gestion

des déchets, c'est mon avis. Maintenant, nous avons effectivement répondu à toutes les questions, nous avons rédigé des documents dans le cadre du débat, des documents qui étaient accessibles. Nous avons d'autres documents que nous produisons très régulièrement dans le cadre du PNGMDR aussi et qui sont accessibles. Je pense que ces échanges que nous avons eus dans le cadre du débat doivent se poursuivre et que s'il y a des questions, que ce soit des parties prenantes, des acteurs que nous connaissons qui sont ici, mais aussi du public, il ne faut pas hésiter à nous les poser. Nous sommes prêts à répondre à toutes les questions qui traitent de ce sujet ou qui traitent plus largement du nucléaire. Je vous remercie.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Merci d'avoir respecté votre temps de parole. J'appelle le deuxième groupe d'acteurs : la CGT, M. COMBROUZE et M^{me} DE MAYEUR, EDF avec M. GIRAUD et France Nature Environnement avec M. Arnaud SCHWARTZ. Toujours la même contrainte de temps et les 2 mêmes questions.

Quel serait pour vous l'événement ou l'élément le plus marquant du débat ? Si vous n'aviez qu'une seule idée de fond à en retenir, quelle serait-elle ?

La CGT pour commencer.

M. Francis COMBROUZE, CGT

Merci, donc à 2 voix puisque nous sommes nécessairement paritaires. Je suis le transparent bleu, la diapo bleue « appropriation de tous les enjeux » : nous estimons qu'elle n'a pas assez progressé, bien sûr pas assez de participation du public malgré nos efforts. Nous saluons bien sûr la CNPD et les petites mains derrière qu'on ne voit pas toujours. Vingt-sept lieux, mais pas assez de public, malheureusement.

Sur les controverses, malgré la qualité, la transparence et les éléments techniques donnés par tout le monde, nous avons souvent l'impression que nous ne pouvons pas aller au bout de l'échange. Pourquoi ? Je prends 2 exemples : il faut être très modeste, le rapport entre les politiques énergétiques, le changement climatique, le rôle du nucléaire et les déchets est évident. On ne parle pas de défense, de militaire, de médical. Nous nous sommes centrés sur le nucléaire, mais c'est évident. Si je pense simplement au vote de 2015 qui nous dit 50 % en 2025. Nous sommes en 2019, le Parlement vient de voter 2035. Cela a probablement une incidence, mais on ne parle pas assez dans le grand public de ces incidences.

Deuxième chose : fermeture de Superphénix. On parle de la filière surrégénératrice de l'avenir. Une question a été posée tout à l'heure, Astrid fermé. Pendant le débat, ce n'est pas génial, le prototype va s'arrêter, mais on en a déjà arrêté, des prototypes. Combien cela coûte-t-il ? Que fait-on ? Il faut gérer l'aléa politique.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, il est bien aussi d'avoir des retours plus critiques, cela nous donne de la réflexion pour la suite.

M^{me} DE MAYEUR, CGT

Nous continuons avec la CGT pour que soit aussi mis fin à ce que nous appelons la pérennité de la décision au regard du nombre de rapports produits depuis ces dernières années, madame la présidente les a rappelés, mais pas que et aussi au nombre de concertations publiques qui ont eu lieu sur les différents volets du PNGMDR. Nous souhaitons et nous exigeons que des décisions structurantes soient prises pour ne pas reporter encore une fois des décisions vers les générations futures, ce ne serait pas responsable. D'autre part, et cela a aussi été dit, autour de la question de la temporalité, l'industrie en général, mais le nucléaire en particulier s'inscrit dans un temps long puisqu'il est nécessairement adossé à une vision stratégique des pouvoirs publics. Francis COMBROUZE le rappelait tout à l'heure, dans ce cadre-là, pour nous, il est extrêmement symbolique s'il n'est pas nécessaire aujourd'hui de disposer d'un prototype industriel de quatrième génération pour produire de l'électricité, il est surtout urgent de ne pas arrêter le projet Astrid pour que les générations futures puissent disposer d'une option qui leur permette d'assurer leur sécurité d'approvisionnement électrique, de réutiliser de la matière première sur notre territoire et ainsi réduire les déchets et en

faisant la démonstration de l'économie circulaire de la filière. Je vous remercie, je pense que nous sommes dans le *timing*.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, bravo. Olivier GIRAUD pour EDF.

M. Olivier GIRAUD, EDF

Bonjour. Pour ma part, j'ai participé à la quasi-totalité des réunions publiques de ce débat. Le plus marquant pour moi n'a pas été un événement ou un élément particulier, mais la diversité. La diversité des réunions, il n'y en a pas eu 2 pareilles, c'est imprévisible. Il y en a eu de très posées où nous avons pu échanger posément, il y en a eu d'autres qui ont été plus chahutées, voire certaines qui ont été empêchées. La diversité aussi des points de vue, nous nous y attendions un peu. J'ai aussi été frappé par la diversité des niveaux d'information et l'enjeu qu'il y avait à mettre à disposition de l'information. Même dans les réunions empêchées, j'ai eu l'occasion d'échanger en marge de la réunion avec des personnes qui avaient une posture de refus du débat. Quand on échange avec eux, on se rend compte qu'il y a une méconnaissance de ce qui est fait réellement et il y a quand même une envie d'information. Cela m'a aussi frappé.

Un gros travail a été fait en amont du débat pour mettre à disposition de l'information. J'ai noté et vais souligner le travail fait sur les controverses. Je pense que ce travail est extrêmement bien parce que cela oblige à aller au-delà d'affirmations gratuites qui se retrouvent d'ailleurs relayées dans les médias, cela oblige à étayer, à argumenter, à confronter ces arguments et cela permet de produire une information de qualité, ce qui paraît un point clé. Chacun pourrait avoir son opinion, mais il me paraît important que cette opinion puisse se baser, se construire à partir d'une information de qualité.

Du coup, l'idée que je retiens de ce débat est qu'il faut poursuivre à viser, à produire une information de qualité, mais aussi pour essayer d'élargir le grand public, cela a été dit, quelle participation à ce débat ? Je pense que nous devons continuer, insister pour essayer de rendre cette information plus accessible. C'est encore un travail que nous avons devant nous.

Je suis de toute façon convaincu que nous avons intérêt à faire connaître la façon dont nous travaillons, ce que nous faisons et ce que nous mettons en œuvre très concrètement pour gérer les déchets de tous types parmi ceux que nous produisons. Nous allons clairement poursuivre en ce sens.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Arnaud SCHWARTZ pour FNE, s'il vous plaît.

M. Arnaud SCHWARTZ, France Nature Environnement

Bonsoir, je commence par dire merci à la CPDP d'avoir tenu bon et à la CNDP en premier lieu. Cela a été dit, organiser le débat n'était pas une mince affaire, cela a été fait. Bravo. Pour répondre aux 2 questions, et je viens déjà d'évoquer une partie de la réponse à la seconde, nous sommes contents d'une certaine façon de la transparence ou de l'information que nous avons pu obtenir à travers ces débats. Nous voulons que cela continue dans ce sens-là, nous voyons bien que des efforts sont faits par les uns et par les autres, mais cela ne nous suffit pas. France Nature Environnement, c'est 900 000 personnes. Beaucoup auraient besoin d'informations beaucoup plus accessibles comme ceux qui ont eu la chance de participer au petit comité de citoyens tirés au sort. Depuis trop longtemps, depuis des décennies, l'information a été orientée. J'en viens donc au deuxième point, ce que nous avons cité, là, qui nous vient de l'OMS, j'ai envie de vous le dire, parce que tout le monde ne l'a peut-être pas en tête : la solution la plus satisfaisante pour les utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude. OMS, Organisation mondiale de la santé 1958, rapport intitulé *Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques*.

Pour terminer mon intervention qui dure 3 minutes je vais faire le silence en mémoire des personnes qui sont privées de leur lieu de vie autour de Tchernobyl, de Fukushima, de celles qui sont déjà décédées, de celles qui décéderont du fait de l'utilisation de cette énergie qui, rappelons-le, ne sauvera pas le climat parce qu'avec 2 % de l'électricité mondiale et l'urgence que nous avons à agir en la matière, ma foi, tout est dit.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vais appeler le groupe suivant. Nous avons donc Bernard LAPONCHE pour Global Chance, Yannick ROUSSELET pour Greenpeace et Benoît BETTINELLI qui va représenter le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire. Il n'y a pas d'intention, c'est la règle de l'ordre alphabétique. Je vous remercie aussi de respecter cette règle des 3 minutes pour pouvoir reprendre un temps d'échange avec la salle après.

M. Bernard LAPONCHE, Global Chance

Rapidement. Satisfaction et remerciements à la CNDP, à la CPDP qui ont tenu leurs engagements. Nous avons pu débattre des alternatives au choix concernant la production et la gestion des déchets, c'est-à-dire des choix qui sont en amont du problème directement du PNGMDR. Ces choix étaient le stockage à sec des combustibles irradiés, l'arrêt du retraitement et donc de la production du plutonium, l'alternative à Cigéo. Je ne cite que les 3 principaux ou en tout cas ceux sur lesquels j'ai personnellement beaucoup travaillé.

Deuxième point : je rappelle les 2 demandes au gouvernement formulées par Global Chance lors du lancement du débat du 17 avril : arrêt de la répression contre les militants qui s'opposent pacifiquement au projet Cigéo et deuxièmement, engagement de prendre en compte les conclusions et recommandations du débat. Rien sur le premier point, ce qui augure mal de la suite. Sur le second, nous espérons ne pas être déçus ni par le maître d'ouvrage bicéphale ni par le gouvernement. Nous comptons donc sur eux, sur le Parlement et j'ajouterai, comme disait Homère « Que Jupiter nous entende ».

Réponse directe aux 2 questions. L'événement le plus marquant pour moi, c'est très personnel, je le reconnais : au débat de Bar-le-Duc du 20 juin, l'approbation quasi unanime du public par des applaudissements nourris et prolongés, et aussi l'approbation par la CPDP, à la proposition d'alternative à Cigéo, c'est-à-dire la combinaison de la recherche et du stockage à sec en subsurface contrôlée et réversible pendant environ 300 ans. Je pense que dans la plupart des débats, il y a eu une certaine expression du public par les applaudissements, c'est un très bon critère. Je pense donc que dans les conclusions du débat, cela devrait être rappelé.

L'idée de fond à retenir pour ce qui concerne Global Chance qui est une association d'expertise indépendante, ou scientifique indépendante, est le besoin d'expertises pluralistes et contradictoires, ce qui pose d'ailleurs les moyens disons carrément financiers qui sont accordés à cette expertise. En général, si vous êtes critiques par rapport au nucléaire, il n'est pas très facile d'avoir des contrats. C'est la partie de la gouvernance qui concerne la partie gouvernement. Et pour chaque décision à prendre, présentation des choix alternatifs. Si on ne présente qu'une solution, évidemment le débat est loupé, et même la décision est loupée. En général, on présente au gouvernement, d'ailleurs aux politiques, une seule solution. Malheureux, en général, ils approuvent parce qu'on leur dit que c'est la meilleure. La présentation de choix alternatifs dans le gouvernement est impérative. C'est aussi impératif dans le débat dans la démocratie participative. C'est pareil par rapport au public. Si le public a une seule solution, rappelons-nous et je terminerai là-dessus, la merveilleuse présentation de l'EPR en 2004. C'était fantastique. À peu près tout le monde, sauf quelques-uns dont un numéro spécial de Global Chance, ne pouvait qu'approuver cette merveille.

C'est une leçon à retenir, c'est la même chose pour Astrid ou n'importe quel autre sujet : choix considéré par le meilleur par l'administration ou les promoteurs ou l'entreprise et choix alternatifs souvent d'ailleurs présentés par les organisations non gouvernementales. Merci.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Monsieur ROUSSELET pour Greenpeace, mêmes questions.

M. Yannick ROUSSELET, Greenpeace

Je voudrais souligner que de notre côté, nous avons vraiment remarqué la volonté d'ouverture de la commission, ce qui est vraiment à saluer, la volonté dans la préparation d'avoir une véritable ouverture. Je pense que c'est un constat extrêmement important parce que cela n'a pas toujours été le cas. Avoir tenu compte des avis avant de commencer est quelque chose d'extrêmement important. Forte mobilisation des parties prenantes, quand je dis cela, ce sont aussi les exploitants qui ont été extrêmement présents et qui ont aussi répondu aux questions. Je pense que venant de nous, c'est

aussi important de le dire quelquefois. C'est une réalité, il y a eu un véritable effort collectif. Je vois qu'il y a des avis un peu partagés, mais j'ai considéré qu'il y avait vraiment, ceux que j'ai appelé des citoyens « normaux » parce que j'ai l'impression que nous ne sommes pas très normaux entre nous tous. Nous avons une espèce de moment entre la fascination de la technologie, les uns ou les autres, que même les opposants peuvent avoir, toutes ces questions où pendant des heures, on peut palabrer sur des détails techniques quelquefois, je pense que nous sortons du champ de la normalité. Je pense que là, il y a quand même une très faible participation des personnes normales. Nous nous connaissions quasiment tous, il était rare de ne pas connaître des personnes. À Caen, j'ai vu que je ne connaissais pas 2 personnes. Je suis allé les voir, elles travaillaient au Ganil, à l'accélérateur de particules. Il y avait quand même une faible participation.

Nous sommes confrontés aux limites et la démocratie, ce qui rejoint directement le deuxième sticker, mais c'est la question : comment faire pour que ces débats aient une crédibilité ? Nous nous apercevons que quand nous avons une écotaxe, des mecs brûlent quelques portiques, et on la retire. Notre-Dame-des-Landes ne s'est pas fait. Est-ce que sans des personnes radicales, il se serait fait ? Objectivement, je pense qu'il serait fait aujourd'hui. C'est un gros problème de la démocratie pour moi, parce que nous voulons être non violents, nous voulons participer au débat, mais derrière, cela veut dire qu'il faut que le débat soit écouté, soit entendu et que des choses puissent se passer. J'ai décidé de ne pas rentrer à nouveau dans le débat ce soir, nous n'allons pas rediscuter de savoir si le retraitement est bien ou non. La question est de savoir comment faire pour que ce qui a été discuté dans ce débat demain puisse être intégré et que nous, qui avons décidé de participer, on nous donne aussi une caution. Comment voulez-vous que nous retournions voir les copains qui n'étaient pas dans le débat en leur disant « vous avez eu tort, regardez, le débat a porté quelque chose ». C'est un véritable problème.

À ce titre, je voudrais dire que je comprends les personnes qui n'ont pas participé au débat. Des copains ont été dans le débat Cigéo. Que s'est-il passé derrière ? Strictement rien, on n'a pas tenu compte un instant de la question. Évidemment, ces questions-là seront la question de la suite : comment allons-nous intégrer cette réflexion dans le cadre des réunions de travail du PNGMDR, comment être capable de crédibiliser ce qui s'est produit là ? De fait, il y a eu beaucoup d'énergie dépensée par tous, beaucoup de temps, beaucoup d'énergie, mais la question est de savoir comment ferons-nous demain pour que quelque part, dans cette gouvernance don nous parlions tout à l'heure, on intègre réellement ces questions ? Demain, à ce moment-là, je serai plutôt fier d'aller voir les copains autour de Bure et de leur dire « il faut venir les gars ». Aujourd'hui, c'est quand même compliqué d'aller leur dire qu'il faut venir. On s'est foutu de leur gueule pendant des années. C'est une réalité. Sans compter la répression énorme qu'il y a dans ce secteur ; on voit des personnes qui sont des militants historiques, qui participent à la Commission locale d'information, ce sont des personnes qui acceptent le jeu institutionnel, qui finissent en garde à vue et qui aujourd'hui, ne peuvent même pas rencontrer leurs copains qui sont aussi des militants pacifiques ouverts au débat. Un système se met en place autour de sites comme celui-là et pose un véritable problème.

Il y a évidemment un appel au gouvernement pour tenir compte du débat et pour que nous puissions réellement poser des questions. Finalement, la participation, le débat a été au-delà de la loi très étroite. Nous nous apercevons que la CPDP a ouvert le débat en laissant parler retraitement. Nous avons parlé de tout cela. Or, si nous regardons le strict cadre de la loi, nous n'aurions même pas dû en parler. C'est un fait établi. La question est de savoir de quoi débattons-nous si c'est déjà établi sauf que la réalité est qu'on nous a dit que le retraitement était au moins jusqu'en 2040. Nous nous apercevons que tout au long du débat, nous voyons que c'est la première question qui est revenue. Comment le justifier encore aujourd'hui ?

Il va vraiment falloir qu'il y ait une capacité, en particulier la DGEC d'intégrer la manière dont ces questions ont été posées et de trouver des systèmes au-delà du débat public pour réellement pouvoir les intégrer dans les décisions à venir. Je pense que ce processus de décision sera la clé de la crédibilité, y compris de débats à venir. Je veux bien que nous discussions dans 5 ans si c'est un plan quinquennal à l'avenir sur les déchets, mais si c'est pour ne rien avoir fait entre 2, ce n'est pas la peine, nous n'y serons pas non plus au prochain coup.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, c'est très clair. M. BETTINELLI pour le HCTISN.

M. Benoît BETTINELLI, HCTISN

Bonsoir, je représente notre présidente Christine NOIVILLE qui s'est fortement mobilisée dans ce débat. Le Haut Comité salue la volonté, la créativité et la sincérité de la Commission particulière du débat public qui a permis que se tienne un véritable débat sur l'ensemble des questions en jeu, sans qu'aucun point sensible ne soit éludé. À titre personnel, je me remémore l'atelier de Gravelines où cela a été sur le fil du rasoir et où la présidente notamment a réussi à garder les débats vivaces. Je note aussi que l'ordre alphabétique fait bien les choses puisque je suis à côté d'un membre éminent du Haut Comité, M. ROUSSELET.

Pour le Haut Comité, l'événement marquant est quasiment tout le débat puisque tout le débat rentre dans les missions du Haut Comité qui sont d'assurer la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire, et en particulier sur les matières et les déchets radioactifs. Pour cibler un peu plus, un des ateliers marquants a été l'atelier de Valence où on a posé la question de la gestion de déchets de très faible radioactivité et le Haut Comité compte s'appuyer sur ces débats pour poursuivre ces travaux. Madame la présidente avait rappelé le rapport intermédiaire que nous avons porté au débat initialement.

S'agissant d'un premier débat public sur un outil de programmation complexe, et cela a été souligné, à comprendre pour le public, le Haut Comité souligne l'enjeu particulier de procéder à un retour d'expérience et de rendre compte pour chacun des acteurs, y compris le Haut Comité, de ce qui sera fait des observations du public. La cerise sur le gâteau est aussi peut-être d'assurer la continuité de cette expression, ce qui renvoie peut-être à une expression de moyens et je ne voudrais pas remettre un euro dans la machine.

M. Yannick ROUSSELET, Greenpeace

Par contre, il faut des moyens pour le Haut Comité.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup à tous les 3. J'appelle le dernier groupe. J'aurais donc 4 instances représentées : l'IRSN avec M. NIEL, Ville-sur-Terre avec M. GUÉRITTE, Orano avec M. ROMARY et Wise-Paris avec M. MARNIGNAC. Monsieur NIEL, à vous. Toujours les 2 mêmes questions.

M. Jean-Christophe NIEL, IRSN

Merci de me donner la parole. Je voudrais tout d'abord féliciter la Commission nationale du débat public, la Commission particulière et vous, madame la présidente, pour votre mobilisation exceptionnelle sur un sujet qui est quand même assez aride.

Pour l'IRSN, l'événement le plus marquant est la mise en place de dispositifs de débats originaux, la démarche de clarification des controverses et l'atelier de la relève. La démarche de clarification des controverses a permis l'expression pluraliste des participants dans la formalisation d'argumentaires sur certains des sujets qui ont été débattus. L'atelier de la relève a permis d'ouvrir le débat et d'élargir l'expression au-delà des acteurs qui sont déjà impliqués sur le sujet, ceux qui composent en général le public des réunions publiques. Je pense que ces dispositifs originaux ont clairement apporté une plus-value au débat, ont permis l'expression de positions et de clivages de manière différente des réunions plus classiques. Ils ont donc permis d'élargir ce débat dans la forme et aussi sur le fond. C'est le point marquant. Sur l'idée de fond, je vais retenir 2 éléments : le premier est l'utilité d'expérimenter le nouveau dispositif de débat et de dialogue pour mobiliser de nouvelles catégories d'intervenants et élargir les points de vue. Le second élément consiste à rappeler l'utilité de la mise à disposition du public des informations utiles ou disponibles, mais avec l'idée qu'il ne faut pas s'en tenir à cela, il faut aussi mettre en place les conditions de l'appropriation de cette information pour ceux qui souhaitent s'en saisir. Cela peut se faire, par exemple, en ouvrant l'expertise. Je pense évidemment à l'expertise de l'Institut, de l'IRSN. Il faut aussi maintenir un dialogue durable et ouvert entre les différents acteurs. Ce besoin est particulièrement important, semble-t-il, sur les sujets relatifs à la santé et à l'environnement. Dans les sujets que nous traitons, c'est le sujet de radioprotection. Dans les domaines santé environnement, il faut faire un effort supplémentaire d'écoute et d'échange sur les territoires. À titre d'exemple, je voulais rappeler la rencontre qui a eu lieu à Malvési où clairement une demande d'expertises pluralistes forte s'est exprimée. Il faudrait une réflexion pour accompagner le PNGMDR d'éléments plus fournis et plus accessibles sur ces sujets santé environnement.

Pour conclure, je pense qu'il est important de créer des lieux de dialogue pluralistes où les parties prenantes peuvent échanger et identifier leurs points d'accord et de désaccord et ce qui reste à investiguer. Ces lieux ne sont pas forcément des lieux prévus par la loi, mais je pense qu'il faut être innovant, par exemple en proposant des échanges sur les expertises en amont des décisions. Je vous remercie.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, beaucoup de propositions intéressantes. Monsieur GUÉRITTE.

M. Michel GUÉRITTE, La qualité de vie, Ville-sur-Terre

Bonsoir, l'ordre alphabétique est redoutable. Premier point pour moi, l'élément le plus marquant du débat était vous, chère Isabelle. Votre savoir-faire, votre intelligence de la situation, votre humanité. Mais hier soir à la suite de l'annonce de votre dépôt de bilan, j'ai changé d'avis. Ce qui m'a dramatiquement marqué dans ce débat est ce boycott actif lancé par le réseau Sortir du nucléaire. Je n'étais pas à Lille où Bernard LAPONCHE, en pleine forme avait expliqué pourquoi il fallait participer à ce débat. Il en a même profité pour donner une remarquable leçon de démocratie que j'ai mise en ligne sur villesurterre.com.

J'étais à Bar-le-Duc, l'horreur. Le réseau Sortir du nucléaire avec l'argent des dons pour Sortir du nucléaire a payé des comédiennes pour foutre le bordel – expression champenoise. Elles étaient derrière moi, j'ai failli les transmuter. J'étais à Bagnols-sur-Cèze où se produisait la comédienne Madeleine, nous nous en souvenons, dirigée par les excellents Dominique MALVAUD et Didier LATORRE, je me permets de les citer, avec qui j'ai travaillé et bataillé des années, 2 grandes figures du conseil d'administration du réseau RSDN et maintenant de la Fédération ADN, Arrêt du nucléaire. Mais Dominique MALVAUD a des responsabilités au NPA alors... Les boycotteurs actifs ont mené une action contreproductive. L'opinion publique n'a pas compris le pourquoi, il faudra en tirer les leçons.

Second point, pour moi, l'idée de fond à retenir, le thème le plus important évoqué dans ce débat est pour moi la communication de l'immense Olivier GIRAUD. Il a fait le tour de France, lui est payé pour cela. Et partout où je l'ai rencontré, j'ai admiré sa constance, sa régularité, sa pédagogie, sa force de conviction. Il récite parfaitement ses fondamentaux comme pour un sketch. J'ai même cru un instant que son texte était écrit par Anne ROUMANOFF. J'ai même demandé qu'on ne l'interrompe pas dans les réunions, ses propos peu crédibles servant la cause des antinucléaires. Je peux vous le faire en une trentaine de mots : l'énergie nucléaire est bon marché, elle est décarbonée, elle évite donc le réchauffement climatique, elle est propre, la gestion des déchets radioactifs est bonne. Pour 90 %, il y a une solution, y compris sur le long terme, pour 10 % il y a des décisions à prendre.

Bien évidemment, les antinucléaires n'ont pas ces certitudes. Pour eux, comme pour moi, une installation nucléaire, c'est sale, ça fuit, ça rejette dans l'environnement, mais les rejets sont aux normes, disent-ils. Alors, il est urgent de s'attaquer aux normes, c'est ce que j'ai commencé à faire savoir avec le cahier d'acteurs n° 24 que je vous invite à lire.

Bien sûr, je suis à la disposition de tous ceux qui souhaitent poursuivre le débat parce qu'en fait, je suis tout triste que cela se termine et vous verrez, je suis fréquentable. Merci, madame la présidente, de m'avoir accordé ces 3 minutes.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci à vous, merci beaucoup. Jean-Michel ROMARY pour Orano.

M. Jean-Michel ROMARY, Orano

Je n'aurais peut-être pas la verve de M. GUÉRITTE.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

C'est difficile de passer après lui.

M. Jean-Michel ROMARY, Orano

Je reconnais que c'est plus compliqué, d'autant plus que je suis payé pour faire cela. En tout cas, Orano, en tant qu'acteur majeur du nucléaire et du cycle du nucléaire, s'est investi dans le débat. Je

ne parle pas simplement des réunions de Cherbourg ou de Narbonne où il y a nos sites, mais globalement, nous étions beaucoup impliqués. Je remercie M. GUÉRITTE de s'en prendre exclusivement à M. GIRAUD, cela me va très bien.

Je tiens à remercier la CPDP pour l'organisation de cet exercice qui n'est pas simple puisqu'il impose à la fois neutralité, impartialité, ce qui n'a pas toujours été simple à mettre en œuvre. Je reconnais les efforts qui ont été faits, je n'ose pas dire « merci Isabelle » comme M. GUÉRITTE. Je ne reviendrai pas sur la faible participation du public qui a été constatée par tout le monde. Je ne vais donc pas m'étendre dessus. Nous nous sommes souvent retrouvés dans une configuration de type groupe de travail PNGMDR avec les mêmes acteurs, les mêmes controverses habituelles – même si elles sont légitimes, la question n'est pas là – sur des sujets qui sont souvent très locaux. J'ai juste en mémoire la réunion de Saint-Étienne où il y a eu une certaine démarche préalable pour organiser toute cette réunion poussée par une association intéressée par ce sujet qui finalement a boycotté la réunion publique ensuite. Nous pouvons donc nous poser la question même si l'implication dans les territoires est cruciale : est-ce que de temps en temps, nous n'avons pas confisqué le débat national avec des réflexions pas assez dépassionnées en nous approchant trop près des territoires ?

C'est une question que je pose. En tout cas, l'aspect territoire par rapport à l'aspect national est important à prendre en compte.

Le deuxième sujet sur les constats est l'accès à l'information. C'est un sujet majeur qui a été repris plusieurs fois. Je ne vais pas non plus y revenir très longuement. Je souligne les rapports de l'IRSN, la clarification des controverses, également le rapport du cycle du Haut Comité à la transparence. Je pense que c'est un bon exemple de ce qui peut se faire. À l'avenir, nous pourrions nous appuyer sur ce type de rapport pour rapporter des informations vers le public pour ceux qui ont fait l'effort de le lire, on trouve beaucoup de choses sur le cycle, il a impliqué l'ensemble du Haut Comité, des associations, des élus, je ne citerai pas l'ensemble du Haut Comité.

Au-delà de ces constats, un certain nombre de propositions. Nous avons plutôt essayé de définir des propositions concrètes plutôt que de rester dans les concepts et les choses qui volent un peu. Nous avons essayé d'être un peu plus terre à terre, notamment en parlant de hiérarchisation des différents exercices et de clarification à la gouvernance associée. Nous sommes plutôt favorables à restructurer le plan avec un volet stratégique et un volet opérationnel, le volet opérationnel faisant ensuite l'objet de bilan que nous pourrions annexer au volet stratégique. Le volet stratégique étant lui calé sur d'autres exercices comme la PPE pour ce qui relève de l'énergie électronucléaire avec une fréquence à peu près tous les 5 ans.

Nous trouvons que cela irait dans le bon sens pour ensuite articuler aussi la PPE notamment et le PNGMDR. La PPE définit un certain nombre d'orientations sur le nucléaire sur le traitement recyclage qu'il faut prendre en compte dans le PNGMDR sans pour autant les remettre en compte, je ne suis pas nécessairement aligné avec M. ROUSSELET puisqu'effectivement, il y a une discussion sur la PPE que nous intégrons ensuite, le débat PNGMDR devant l'appliquer sur le traitement recyclage, je l'ai dit, mais après, sur d'autres sujets qui sont plus transverses et plus en jeu comme les TFA ou les FA-VL où là, rien n'est défini au niveau de la PPE. Nous pourrions nous en préoccuper un peu plus au travers du PNGMDR. Ensuite, cela permet une déclinaison à partir du moment où on définit des scénarios prospectifs liés, par exemple, au traitement recyclage ; cela nous permet de définir des scénarios prospectifs à utiliser pour l'inventaire national. L'action concrète est donc de dire : ne pourrions-nous pas mettre assez rapidement à court terme ou en parallèle du prochain plan un groupe de travail qui permette de définir ces scénarios une fois pour toutes pour les différents exercices ?

C'était la première proposition. Pour conclure, la deuxième proposition est d'essayer de renforcer la représentation du public. Bien sûr, on ne peut pas soumettre toute décision à un référendum, ce qui risque d'être un peu compliqué. Par contre, on peut renforcer la présence et la participation permanente d'élus en s'appuyant sur ce qui existe déjà, et j'en parlais tout à l'heure, le Haut Comité à la transparence pourrait notamment participer à ce renforcement de la démocratie participative puisqu'il représente un certain nombre d'entités au sens large.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Pour terminer, puisque l'ordre alphabétique vous donne la conclusion : Yves MARNAC, Wise-Paris. Trois minutes aussi.

M. Yves MARIENAC, Wise-Paris

Merci, bonsoir à tous. J'aurais volontiers parlé de 2 dispositifs très intéressants qui ont déjà été évoqués : les controverses d'abord qui restent pour Wise-Paris un sujet de frustrations parce qu'il faut quand même souligner que les moyens que demande la participation assidue à un tel exercice sont peu accessibles à une organisation comme la nôtre, et l'atelier de la relève où j'ai vraiment adoré voir les étudiants se concentrer pendant des heures sur un *serious game* dont j'avais eu la chance d'être un des coconcepteurs. L'événement que j'ai choisi comme événement marquant du débat est l'annonce en plein débat, vers la fin même du débat, de l'abandon du projet de prototype industriel Astrid, non pas parce que c'était une surprise, je ne reviens pas sur le débat, mais pour moi, c'est une décision assez rationnelle et logique, mais parce que ce qui est surprenant, en fait, est l'indifférence globale du débat public vis-à-vis de cet événement majeur puisque cette décision restructure complètement la vision stratégique que nous pouvons avoir des sujets dont nous parlons. Elle appelle à revisiter la poursuite du retraitement, le choix d'un entreposage centralisé séculaire pour le combustible usé, la requalification des matières en déchets évidemment.

Quand en regard de cela, j'entends la DGEC et l'ASN tout à l'heure nous parler de la nécessité de prendre en compte les alternatives de travailler à l'anticipation et de disposer de marges de manœuvre, je crois que nous avons vraiment un gap très important. Je constate que les acteurs du débat, en tout cas côté industriel et pouvoirs publics, n'ont pas permis en fait le changement de perspectives qu'implique à mon sens cette décision. En cela, l'abandon d'Astrid et la façon dont il n'a pas été vraiment pris en compte dans le débat est pour moi le symbole, et c'est l'idée de fond que je retiens, d'une forme de rendez-vous manqué entre la sphère nucléaire et la société dans ce débat. Ce n'est pas faute d'ailleurs pour la CPDP d'avoir travaillé à ce que le programme et le traitement du sujet aient une vraie dimension sociétale.

Je ne reviens pas non plus sur la question du grand public et du concernement qui est difficile, mais je crois qu'il n'y a pas eu la rencontre qu'il y aurait dû y avoir entre la sphère nucléaire et la société. Au début du débat, le premier jour, Wise-Paris avait insisté sur une opportunité nécessaire de remise à plat des choix stratégiques. Nous avons repris à cette occasion la phrase de Jean-Bernard LEVY, vous savez, sur EDF qui est comme un cycliste et qui, pour ne pas tomber, ne doit pas s'arrêter de pédaler. Nous avons insisté sur le fait que précisément le cadre législatif, la stratégie industrielle, le schéma de gouvernance dans lequel nous nous inscrivons sur ces sujets restent pensés dans cette vieille perspective dont Astrid était le symbole et que cette perspective qui en fait reste celle de l'industriel nucléaire n'est plus du tout raccord avec le changement de paradigme dans lequel nous sommes. Ce terme était aussi évoqué lors de la table ronde sur la confiance. Je crois que la société n'est plus dans cette même vision d'un nucléaire central et pérenne qui reste la vision dans laquelle travaillent les acteurs du nucléaire.

Il est urgent de combler ce hiatus. Je regrette, malgré tous les efforts, avec tous mes remerciements à la Commission et à l'ensemble des acteurs pour avoir essayé malgré tout de mener ce débat, que nous n'ayons pas réussi, ensemble, à dépasser ce problème de fond. C'est un défi qui reste vraiment devant nous.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Merci à tous d'avoir joué ce jeu des cartes postales, puisque cela donne des éclairages contrastés en fin de débat qui sont tout à fait significatifs et tout à fait intéressants. Nous allons essayer de redonner la parole au public avant de passer aux premiers constats de la Commission. Une personne au fond de la salle a une question.

M. Emmanuel BOISSAC, particulier

Une question et une remarque. Puisqu'on s'intéresse beaucoup au grand public, est-ce qu'il ne serait pas temps ou judicieux de changer cet acronyme épouvantable de « PNGMDR » qui à mon avis, rebute très fortement le grand public pour ne pas dire plus ? C'est une première question.

Une remarque : sur le temps de la décision, je voudrais attirer l'attention sur les déchets très radioactifs à haute activité à vie longue : nous avons eu un moratoire en 1988 par Michel ROCARD. Nous sommes en 2019, ce qui fait plus de 30 ans que nous n'avons pas réellement avancé sur cette question. C'est tout.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, je pense que de nombreuses personnes pourraient rebondir là-dessus. Quelqu'un veut-il reprendre la parole ? Monsieur BLAVETTE ? Nous n'allons peut-être pas recommencer le débat comme le dit M. ROUSSELET.

M. Guillaume BLAVETTE, France Nature Environnement

Pour être concreto-pratique, beaucoup de choses ont été évoquées au cours de cette table ronde, des choses qui peuvent faire consensus entre la société civile, les ONG et les exploitants. Je pense aux interventions de M^{me} THABET et de M. ROMARY en particulier. J'aurais une question très simple à poser à la DGEC puisque j'ai la chance de participer au groupe de travail PNGMDR. Il y a toute une série de pistes de travail qui dès la prochaine réunion, dès les réunions à suivre, peuvent enrichir notre mode de fonctionnement puisque trop souvent, ces réunions se résument à des commentaires sur des rapports, de bonne qualité, je ne le remets pas en cause, produits par les exploitants. Nous, dans la société civile, en restons aux commentaires. Il serait intéressant que cette contre-expertise, ces groupes de travail pluralistes que M. ROMARY évoquait soient mis en place pour une construction à plusieurs voix. Je pense que nous avons là un défi commun de clarté et d'intelligibilité pour le public. Nous pouvons très rapidement tirer les conséquences et les conclusions de ce débat qui a vraiment été utile.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Souhaitez-vous répondre ? Si d'autres questions émergent... une personne ici.

M. Roberto MIGUEZ, CGT

Bonjour. Je voulais simplement poser une question parce que nous avons parlé d'applaudimètre. Y en avait-il un ? M. LAPONCHE a signalé qu'il avait été très applaudi, ce qui devait être retenu. Merci.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Le principe du débat public est que nous ne comptons pas les voix pour, les voix contre. L'applaudimètre n'est pas tout à fait dans nos principes. Merci. Une question au fond, s'il vous plaît. Vous avez raison la vidéo raconte beaucoup de choses.

M. Jean-Charles MENE, particulier

La liste des acteurs que vous avez sollicités est-elle publique ?

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public.

Bien sûr, tout est sur le site du débat.

M. Jean-Charles MENE,

Nous pouvons donc savoir quels les acteurs ont refusé de participer au débat.

M^{me} Isabelle BARTHE, membre de la Commission particulière du débat public

Oui, tout est sur le site. Nous ne retrouvons pas la lettre de refus. Vous trouverez en tout cas la liste des acteurs sollicités sur le site ainsi que les contributions de tous les acteurs qui ont été présents ce soir bien évidemment. Une dernière question et je vous propose de passer aux premiers constats, aux premiers enseignements que la CPDP tire à chaud de ce débat, rapidement. Si personne d'autre ne veut poser de questions, allons-y. Michel BADRÉ.

M. Michel BADRÉ, membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir, nous allons faire une présentation à plusieurs voix. Je commencerai, ensuite Philippe, Catherine et Isabelle poursuivront pour vous présenter les 6 constats que nous extrayons à ce stade étant précisé que cela ne remplace pas l'analyse beaucoup plus détaillée que nous essaierons de faire dans les semaines qui viennent à l'occasion de notre compte rendu.

Le premier constat : les maîtres d'ouvrage et le public avaient des attentes différentes à l'égard du plan national lui-même et donc aussi à l'égard du débat. Les premiers attendaient des réponses opérationnelles à des questions précisément posées, le second, le public, attendait plus de débats d'options stratégiques. Ce n'est pas vraiment surprenant pour les maîtres d'ouvrage, le plan qui faisait

l'objet de ce débat est le cinquième, 4 avaient donc déjà été produits avant. Ce cinquième doit se situer dans leur continuité et devait apporter des réponses opérationnelles qui étaient précisément énumérées dans le document joint à la saisine de la Commission nationale du débat public en 2018 et qui indiquait 5 questions posées par les maîtres d'ouvrage concernant :

- l'introduction éventuelle de seuils de libération pour les déchets de très faible activité ;
- les filières de gestion à mettre en place pour les déchets de faible activité à vie longue ;
- les besoins en capacité d'entreposage supplémentaire ;
- le statut des matières radioactives ;
- les prochaines étapes du projet Cigéo.

Pour une partie importante du public, ce plan était certes le cinquième, mais le débat, lui, était le premier. C'était donc la première occasion de poser toutes les questions stratégiques qui portaient sur la gestion des matières et des déchets radioactifs, je n'en cite que 3 :

- quelle politique de recyclage pour les combustibles usés ? C'est sorti dans un grand nombre de réunions ;
- quelles alternatives étaient posées à chaque option de gestion, et en particulier au stockage géologique des déchets les plus dangereux ? Bernard LAPONCHE en a parlé tout à l'heure ;
- quelle prise en compte d'échelle de temps complètement inhabituelle par rapport aux démarches classiques de gestion de projet ?

L'écart entre ces 2 visions était accentué par un phénomène qui était prévisible, par une question tout à fait récurrente qui était posée, je pense, dans toutes les réunions, à savoir : comment établit-on le lien entre la politique de gestion des matières et déchets radioactifs, qui était l'objet premier, et les évolutions de la politique électronucléaire dans son ensemble ?

Il n'était pas possible d'écarter d'un revers de main cette question au motif qu'il y avait eu un débat sur la programmation pluriannuelle de l'énergie l'année précédente. En effet, c'est d'une part une nécessité de bon sens, mais c'est aussi une obligation procédurale quand on définit ou quand on travaille sur un plan ou un programme d'examiner les liens et la cohérence qui existent entre ce plan et les autres plans ou programmes qui portent sur les politiques publiques connexes. Ici, il était évident pour tout le monde qu'il y avait une connexité forte entre la politique de gestion des matières et déchets et la politique de production électronucléaire. Nous verrons dans un instant qu'il y a d'autres politiques qui ont été d'autres liens de connexité, si je peux réutiliser ce terme, posés à l'échelle territoriale. Je les évoquerai dans un instant.

Cette première approche attire tout de suite la réflexion sur le fait que nous étions sur un débat de plan ou de programmes, c'était le deuxième, et pas sur un débat de projets. Du coup, nous étions moins familiers avec la démarche, je pense que cette réflexion doit être poursuivie sur les différences entre les 2, y compris dans les modalités de déroulement du plan. Peut-être faudra-t-il en tirer des enseignements nouveaux ?

Deuxième constat – je vous annonce qu'il y en aura 6 en tout, ce qui vous permet de repérer où vous en êtes et nous en sommes –, c'est la place prise dans le débat par des sujets qui n'étaient pas directement abordés dans les 4 versions précédentes du plan national de gestion :

- l'économie ;
- la santé ;
- les transports ;
- les impacts territoriaux ;
- la gouvernance.

Je vais les reprendre rapidement en commençant par l'économie. Nous nous sommes appuyés sur le rapport de la Cour des comptes bien sûr, et sur les points de vue différents, mais argumentés de Greenpeace dans le rapport qui a été publié pendant le débat et des producteurs qui avaient aussi beaucoup de données sur la question des incidences économiques du classement entre matières et déchets, ce qui a introduit des discussions tout à fait concrètes et intéressantes qui ont permis d'aller plus loin sur ce sujet, je crois. L'autre question économique était celle de l'approche de l'évaluation d'un projet totalement hors-norme, je reprends les termes de l'Andra, comme Cigéo a aussi été évoqué par le maître d'ouvrage comme par des opposants au projet. C'est une question économique qui serait aussi à reprendre.

Plus généralement, la question du poids qu'il convient de donner aux critères économiques par rapport à d'autres critères que sont la sûreté, la santé, les impacts environnementaux est posée, je crois, que là aussi, nous n'y répondons pas, nous n'y répondrons probablement pas plus dans les 2 mois qui viennent, mais cela nous semble être une question ouverte qui mérite réflexion.

Ce poids donné aux critères économiques conduit à dire que tous les autres impacts, que ce soient les impacts sur la santé ou les impacts sur les transports qui ont donné lieu à des réunions particulières, justifie aussi que dans le débat et aussi dans le plan lui-même, sans doute, une place plus importante soit donnée à ces éléments. Ce sont ceux qui intéressent le public que ce soit du grand public, on l'a beaucoup dit, ou du petit public. Je crois que tout le monde est concerné par ces questions. Ces aspects nous conduisent à réfléchir aux effets territoriaux du plan. Comme son nom l'indique, le plan est national, il est donc global, mais il se traduit par des effets sur place. Le plan national par lui-même avec ses grandes options stratégiques nécessite d'abord une approche globale – je reprends un terme qui a été utilisé par au moins l'un des acteurs du débat, il se reconnaîtra, qui nous a dit que cette approche devait être systémique. Une fois que nous avons dit cela, il faut aussi constater que le plan doit avoir une approche territoriale puisqu'il se traduit évidemment par des conséquences sur les transports de matières et de déchets d'un endroit à l'autre, par l'implantation de projets qui vont être à un endroit ou à un autre. Tout cela s'évalue à une échelle territoriale.

Nous n'avons pas arrêté d'entendre dire cela, que ce soit à Cherbourg sur la politique de recyclage, à Bar-le-Duc sur le stockage géologique et ses alternatives, à Nevers sur l'entreposage, à Saint-Étienne sur les déchets miniers, à Narbonne sur la conversion de l'uranium. Je pourrai allonger la liste, mais pratiquement dans chacune de nos rencontres du débat, ce genre de questions était posé.

C'est la liaison entre un plan national et les plans territoriaux que sont les schémas régionaux d'aménagement du territoire – excusez-moi d'utiliser le terme technocratique violent de Sradet, c'est comme cela que ça s'appelle – qui est en cause ici ainsi que la liaison entre le plan national qui est un plan programme et les projets que sont les réalisations individuelles qui sont nécessaires pour la mise en œuvre opérationnelle de ce plan.

Cette articulation nous conduit directement à la question de la gouvernance que nous avons évoquée hier soir pendant toute la réunion et qui conduit à dire comment se fait l'articulation, qui décide de quoi, qui assure les liens et la correspondance entre ces différents morceaux. Nous avons en effet entendu que le plan devait avoir à la fois le recul d'un document stratégique, systémique, mais aussi le caractère opérationnel d'un plan d'action concret qui doit être cohérent avec la politique énergétique nationale, mais aussi avec la politique de transports, avec le plan national santé environnement, avec la politique d'aménagement du territoire nationale ou régionale. La mise en œuvre du plan dépendra d'opérations importantes qui ont leur propre procédure de conduite de projets, Aurélien LOUIS nous l'a rappelé lors de la réunion de gouvernance hier, tout cela doit être mis en cohérence. C'est la gouvernance du plan qui porte à la fois sur les relations entre partenaires, les mécanismes de prises de décisions, la cohérence interne de tout ce dispositif qui doit assurer l'efficacité des interactions du plan lui-même avec son environnement territorial et institutionnel.

La présence continue et active de la maîtrise d'ouvrage, des opérateurs, des représentants des parties prenantes, qui a déjà été soulignée par d'autres, conduit à nous dire que le signe de la volonté de participer à cette gouvernance collective est fort. On m'indique qu'il me reste 2 minutes, je ne les utiliserai pas parce que j'ai terminé, je passe la parole à Philippe pour les constats suivants.

M. Philippe QUÉVREMONT, membre de la Commission particulière du débat public

Comme Michel BADRÉ à l'instant, j'espère que vous m'excuserez d'avoir préparé un texte écrit. Nous savons que notre compte rendu sera attendu, vous nous l'avez dit. Nous avons pensé que cette expression orale méritait d'être préparée.

Le troisième constat fait par la Commission particulière porte sur les thèmes qui avaient été soumis au débat. Nous l'avons rappelé, quelques-uns de ces thèmes avaient été proposés par le maître d'ouvrage, nous avons suivi ces suggestions. En tant que Commission particulière, nous avons ajouté d'autres thèmes.

D'une manière générale, le débat a produit peu de propositions et quelques consensus. Il a surtout contribué à clarifier la compréhension de certaines divergences. En l'absence d'options de gestion préparée par les maîtres d'ouvrage, cela a été dit précédemment, certains sujets ont apparemment peu progressé. C'est le cas, par exemple, pour les déchets de faible activité à vie longue, FA-VL, pour les spécialistes. Il est cependant plus clair pour tous qu'une filière de traitement de ces déchets doit être maintenant inventée et vraiment mise en place. À l'inverse, des opérations de gestion préparée par les maîtres d'ouvrage ont été soumises au débat pour les déchets de très faible activité, TFA pour les spécialistes, mise en place d'un seuil de libération ou d'une filière spécialisée de recyclage de métaux. Ce débat a eu lieu. Au-delà de l'affirmation attendue de principes contradictoires, une partie du public s'est interrogée sur les conséquences pratiques d'un éventuel choix de principes différents des règles actuelles en matière d'équipement à installer pour les opérateurs ou de mise en place de nouvelles procédures de contrôle.

Par ailleurs, des avancées constatées par la clarification des controverses techniques ont été confirmées. Nous avons ainsi pu constater quelques accords collectifs, par exemple sur la saturation prévisible de l'entreposage des combustibles usés et sur les domaines de pertinence de l'entreposage à sec ou en piscine. La publication d'un rapport de l'IRSN en cours de débat a été précieuse sur ce point.

D'autres thèmes ont révélé des enjeux plus locaux, Michel BADRÉ vient de le dire. À Narbonne, où il y avait du vrai public dans la salle avec 270 personnes, ce qui dépassait nettement la caravane du débat, la satisfaction du public après la rencontre a souligné en creux une demande de transparence et de dialogue mal prise en charge par les instances réglementaires locales.

Pour les déchets miniers, l'appréciation sur la qualité du dialogue au sein des instances locales de concertation a été hétérogène selon les lieux et les acteurs. En revanche, il n'y a pas eu de véritable consensus sur de nombreux autres points importants, mais les débats ont contribué à clarifier pour les déchets des enjeux liés à des choix qui relèvent souvent aussi de la politique énergétique. C'est le cas, par exemple, pour le recyclage des combustibles usés, ce qui entraînerait des conséquences pour leur classement en matières ou en déchets. Cette question importante est liée au renouvellement du parc électronucléaire français, mais aussi, comme cela a déjà été dit ce soir, en perspective des réacteurs de quatrième génération qui se sont éloignés pendant ce débat.

Sur ces points fondamentaux, mais aussi très techniques, le débat a réussi à éviter les batailles de chiffres comme les querelles d'experts. Merci à nos intervenants et au public au-delà d'inévitables divergences, notamment sur les impacts pour les filières industrielles et sur les coûts induits, les débats ont souligné l'importance des choix à effectuer maintenant par les pouvoirs publics.

Pour un autre sujet, le débat n'a pas vraiment eu lieu, nous le regrettons : le public ne s'est guère exprimé sur le devenir des déchets historiques encore détenus par les opérateurs, notamment le CEA. Il reste les alertes formulées par cet établissement, par les autorités de sûreté, y compris l'autorité de défense et par la Cour des comptes qui peuvent encore contribuer à l'information du public.

Sur les déchets de haute activité à vie longue, les débats ont induit des confrontations récurrentes autour du projet Cigéo. C'est le quatrième constat sans surprise fait par la Commission. Le traitement des déchets de haute activité à vie longue et le projet Cigéo ont fait l'objet de 2 débats publics, ce qui a été rappelé, 2005 et 2013. Les choix arrêtés par les pouvoirs publics à l'issue du débat de 2005, puis les conditions dans lesquelles s'est déroulé le débat de 2013 font toujours polémiques, y compris aujourd'hui.

Les lois de 2006 et 2016 ont retenu, puis précisé le principe du recours à un stockage géologique profond. L'opportunité du projet Cigéo n'était donc pas inscrite en tant que telle dans le périmètre de

notre débat. La Commission a toutefois souhaité qu'un point soit fait plus de 10 ans après ce choix de principe sur les solutions alternatives au projet Cigéo. Le public s'est en outre largement exprimé sur ce projet au cours de nombreuses réunions et sur le site internet, et pas qu'à Bar-le-Duc.

Au cours du débat, des controverses soutenues ont eu lieu sur ce sujet parfois avec passion, mais aussi de manière argumentée : le principe même d'un stockage géologique prévu pour durer très longtemps, la garantie de sûreté, l'effectivité de la réversibilité annoncée, les impacts territoriaux, les estimations de coûts et les conditions de prise en charge continuent de faire débat. Les informations sur l'état d'avancement des recherches sur des solutions alternatives par exemple, par transmutation, sont demandées. Elles ont été répétées ce soir. Les images d'une dégradation de la nature qui serait devenue irréparable par la composition des déchets et par leur durée de vie choquent aussi une partie du public. À l'inverse, nous avons également entendu des expressions argumentées rappelant les justifications de ce projet en relativisant ces enjeux économiques dans un contexte plus général des coûts de l'énergie. Un point de convergence inattendu est cependant apparu la semaine dernière : l'estimation initiale du coût du projet Cigéo devra être régulièrement revue, encore faut-il en définir les modalités.

Ce constat de la Commission sur Cigéo ne serait pas complet si nous ne citons pas une vive sensibilité d'une partie du public militant sur les conséquences judiciaires des actions menées autour de Bure. C'est d'ailleurs l'un des sujets qui a empêché d'explorer la question des déchets historiques à Bagnols-sur-Cèze, dont je parlais il y a quelques instants. Je cède maintenant la parole à Catherine LARRÈRE.

M^{me} Catherine LARRÈRE, membre de la Commission particulière du débat public

Je vais aborder le cinquième constat qui porte sur la place de l'éthique dans les préoccupations du public. En effet, ne pas oublier la dimension éthique a été dès le départ la préoccupation de la Commission particulière. Comme il a été rappelé, 2 séances d'emblée ont donc été réservées pour les questions éthiques sous l'étiquette de « café philo » : celle de Caen sur les générations futures « que lèguerons-nous à nos enfants ? » et celle de Lyon sur les risques et le droit à un environnement sain, d'où la question « de quoi pouvons-nous raisonnablement avoir peur ? ».

À côté de ses séances, les questions éthiques se sont invitées dans toutes les autres réunions publiques comme dans les autres modalités d'organisation du débat, internet, cahiers d'acteurs, débats mobiles. Cela a particulièrement été le cas du groupe miroir, car, plaçant son intervention sur le plan éthique, celui-ci a émis un avis sur la question « que nous a-t-on légué ? » et « que lèguerons-nous à nos enfants ? ».

Outre les questions des risques et des générations futures que nous avons relevées, une troisième question éthique a émergé des débats, celle de la confiance. Dans les 3 cas, une même constatation peut être faite : nul n'ignore le souci éthique, mais il ne conduit pas à des propositions précises, au contraire. La référence aux mêmes principes éthiques peut justifier des propositions opposées. C'est particulièrement net à propos de la considération des générations futures. Qu'il ne faille pas faire supporter par les générations futures le poids d'une industrie nucléaire dont nous avons eu les bénéfices est une exigence universellement reconnue et inscrite dans la loi, mais on peut se soucier des générations futures de 2 façons opposées : soit prendre dès maintenant la responsabilité du mode d'enfouissement des déchets de façon à en décharger les générations futures, soit préserver les capacités de choix et d'innovation technologique des générations futures en privilégiant des solutions temporaires, mais de long terme, ce qui renvoie non seulement à la question des alternatives au stockage profond, mais également à la dualité de l'oubli dont il faut envisager la possibilité, et de la mémoire qu'il est de notre devoir de garder et de transmettre. Parce que comme l'avait déclaré M. Nicolas HULOT alors ministre de la Transition écologique et solidaire à la Commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité nucléaire dont la rapporteure était M^{me} Barbara POMPILI, parce que donc disait M. Nicolas HULOT « aucune autre activité ne génère un risque d'une telle ampleur, la question des risques est au centre des questions du public ».

De quels risques avons-nous hérité avec l'industrie nucléaire ? À quelles menaces sommes-nous exposés maintenant ? À quels dangers exposons-nous nos descendants ?

Autour de ces questions, il y a donc celles du contrôle que les opérateurs peuvent avoir sur ce qu'ils font et celles de leurs responsabilités morales. L'éthique, le politique, le social se rencontrent alors

dans une interrogation sur ce qu'il est possible ou non d'accepter. Au point de rencontre des opérateurs et de la société civile, la question des risques est souvent formulée en termes de confiances : pouvons-nous faire confiance à ceux qui sont en charge de l'industrie nucléaire et des déchets qu'elle produit ?

Les références à la confiance étaient si prégnantes dans les débats que nous avons demandé à des intervenants extérieurs compétents sur la question de la confiance et de sa place dans le débat public de nous apporter des éclairages au cours d'une table ronde. Ils nous ont rappelé que la confiance n'était pas un état qui se mesurait, mais une relation qui s'établissait et que c'était dans cette relation que résidait sa dimension morale.

Ils nous ont surtout rappelé qu'il ne s'agit pas de rassurer un public effrayé par des conséquences qu'il connaît mal, mais de lui donner l'occasion d'exercer ses droits à un environnement sain, droits à l'information, droits de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement et d'en contrôler les effets. Donner place à la question éthique, c'était donc ouvrir le débat sur l'insertion sociale et politique du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs et cela a apporté au débat une grande richesse. Cette enquête sur les questions éthiques mérite d'être menée plus avant.

M^{me} Isabelle HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission particulière du débat public

Je pense que vous n'en pouvez plus, je vais faire vite puisque je vais en terminer avec le sixième constat de la Commission qui a trait à la mobilisation du public. Vous vous en souvenez peut-être, le 17 avril, quand nous avons commencé ce débat, nous avons souligné le caractère inédit de celui-ci de par son objet, de par sa temporalité, de par la variété, la complexité des sujets traités et la conflictualité très forte qui opposait depuis longtemps les partisans du nucléaire et ses détracteurs. En raison de ce caractère inédit, la mobilisation du grand public, vous le savez, sur l'ensemble du territoire national et pas simplement sur un territoire donné, a été l'une de nos préoccupations majeures. Aujourd'hui, après 27 événements publics et plus de 5 mois d'échanges sur les réseaux sociaux et la plate-forme participative, le constat est celui d'une mobilisation très relative du grand public. Des échanges ont le plus souvent mis face à face les représentants des institutions impliquées dans la gestion des matières et des déchets radioactifs, les établissements publics, les sociétés en charge de la gestion des centres d'entreposage et de stockage, des associations environnementales locales ou nationales ainsi que des journalistes souvent spécialisés.

Ainsi, il apparaît que la conflictualité, la technicité des enjeux ont, malgré nos efforts, tenu le grand public à distance du débat, ce qui nous engage à penser à de nouvelles approches pour impliquer les citoyens plus largement et plus équitablement. S'agissant de la conflictualité, la Commission avait fait le choix de réunions publiques thématiques pour ouvrir des espaces de discussions en présentiel et à proximité des territoires concernés par les enjeux, et, vous l'avez vu, en présentant systématiquement des points de vue différents, voire contradictoires. Comme elle s'était efforcée de le faire dans la phase de préparation du débat, elle a mené, nous l'avons dit une politique d'ouverture à l'égard de toutes les opinions et de toutes les sensibilités afin que le public puisse disposer d'éléments d'information, de compréhension et d'analyse les plus complets et les plus diversifiés possible.

Elle a veillé, autant qu'elle l'a pu, à ce que chacun puisse s'exprimer librement dans le souci du respect du principe d'équivalence de traitement. Ce format a parfois paru peu résistant aux perturbations. Si ces dernières ont permis de mettre en lumière les fractures profondes qui traversent l'opinion sur la politique du nucléaire, elles ont conduit, nous l'avons dit, à suspendre au moins une réunion, nous pensons tous à celle de Lille, évidemment, et ont rendu difficile le traitement de certains sujets, à Bagnols, à Lyon.

Pour autant, au terme de ce débat, l'espoir est permis lorsque l'on songe au dépassement possible de certains antagonismes au regard de la richesse des échanges, et vous l'avez tous quand même constaté, et du respect du travail collectif qui a pu se dessiner en amont et pendant ce débat et du respect, il faut le dire, qui a marqué un très grand nombre de rencontres, y compris dans un contexte parfois très difficile et a priori impossible, et je pense à Bar-le-Duc et je pense à Narbonne. À Narbonne, le climat était a priori très délicat.

S'agissant de la technicité, la Commission s'est efforcée de dépasser ce handicap de la complexité de la matière en produisant des supports visuels et vidéos pour expliquer les enjeux du débat et pour

mettre à disposition des citoyens toutes les informations disponibles qu'il s'agisse de rapports officiels ou des prises de position des différents acteurs. Elle a essayé de ne mettre aucun élément d'actualité et s'efforçant aux citoyens de se tenir à jour sur ce sujet.

Néanmoins, l'hyperconcurrentialité qui caractérise le champ d'informations, et plus particulièrement l'information en ligne, n'a pas permis de modifier significativement cet équilibre entre le grand public et le public averti. Plusieurs personnes venues en profane nous ont ainsi interpellés sur leurs difficultés à appréhender ces sujets et à oser même s'exprimer utilement face à des professionnels et des sachants aguerris. Un long travail d'apprentissage, de compréhension d'humilité des acteurs, d'humilité des sachants sera sans nul doute à penser et à mettre en œuvre.

Au-delà de ces considérations, cette première expérience du débat public sur le plan national de gestion a été très riche. Elle pourra constituer, je l'espère, nous l'espérons tous à la Commission, un précédent à partir duquel repenser les débats sur des plans et programmes d'envergure nationale. Le débat a montré combien la mise en œuvre des principes du débat public, notamment les principes d'argumentation et d'équivalence de traitement, a pu s'avérer délicate en raison de la difficulté à permettre l'expression de toutes les contributions qu'elles soient solidement argumentées ou non, car c'est cela, le débat public.

Le débat a également montré que le principe de transparence ne suffit plus à garantir le droit à l'information. Il apparaît que ce n'est plus parce que toutes les informations sont disponibles, et Dieu seul sait si sur le sujet il y a des informations disponibles, ce n'est pas pour autant qu'elles sont véritablement accessibles et comprises. Cela interpelle sur la réelle égalité d'accès au débat public. Toutes ces questions sont ouvertes, elles nous invitent à repenser ensemble ce très bel outil de démocratie participative que constitue le débat public. Nous sommes confiants. En tout cas, nous vous remercions une nouvelle fois parce que vous avez fait vivre ce débat public. Merci beaucoup.

Je crois qu'un petit apéritif attend les valeureux qui ont tenu le choc. Allez-y très vite. J'ai oublié la conclusion de Chantal ! J'étais tellement soucieuse de ne pas vous accaparer longtemps que j'en ai oublié Chantal.

M^{me} Chantal JOUANNO, présidente de la Commission nationale de débat public.

Isabelle est tellement pressée de boire que nous allons y aller. De toute façon, nous nous retrouvons le 25 novembre et nous aurons beaucoup de choses à vous dire.